

CROISSANCE EN ALGÉRIE
L'OPTIMISME
DE L'ONU

Page 5

AFFAIRE DU JEU LA "BALEINE BLEUE"
LES DÉPUTÉS DEMANDENT
LE BLOCAGE DES SITES

Page 4

ISSN : 1112-
MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3262 | Mercredi 13 décembre 2017 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LIGUE 1 MOBILIS : A QUELQUES JOURS DE L'OUVERTURE
DU MERCATO HIVERNAL



PLUSIEURS CLUBS
INCAPABLES D'APURER
LEURS DETTES

Page 17

38.450 LOGEMENTS CONCERNÉS

DES CHANTIERS AADL **À LA TRAÎNE**

Le ministère avertit que désormais il sera intransigeant concernant les tergiversations des uns et des autres qui font retarder la livraison de 38.450 unités à leurs bénéficiaires dans 20 wilayas du pays, dont 24.851 unités sont confiées à des entreprises étrangères.

Page 5



LUTTE CONTRE LE TERRORISME
L'ALGÉRIE, UN "PARTENAIRE
PRÉCIEUX" DE L'ONU

Page 3

TAMANRASSET ET IN-GUEZZAM
24 CONTREBANDIERS
INTERCEPTÉS

Page 24



11
*morts enregistrés
en une semaine
dans des accidents
de la route.*

12
*chalets détruits
par un incendie à
l'annexe de l'ENA
à Hydra.*

62
*milliards de dinars
pour le financement
de nouveaux pro-
grammes sectoriels.*

Ouverture samedi de la 2^e édition d'Oran Silicon Valley algérienne"

La 2^e édition de la rencontre "Oran Silicon Valley algérienne" se tiendra samedi prochain à Oran, avec la participation d'opérateurs économiques, de chercheurs, d'étudiants et d'organismes publics et privés opérant dans le secteur des Technologies de l'information et de la communication. Cette rencontre, organisée par le Forum des chefs d'entreprise, portera sur 3 axes : la recherche, le développement, et les success-stories. De nombreuses universités et instituts de formation participeront pour enrichir les discussions et les débats. Le volet développement sera animé avec la collaboration des établissements financiers et des organes de régulation. Enfin, des chefs de nombreuses startups algériennes et internationales, apporteront leurs témoignages dans le volet success-stories. Les interventions seront réparties en 3 panels : opérateurs économiques, témoignages de parcours atypiques sera animé par des opérateurs de téléphonie mobile, dans le e-learning et le e-commerce. Le 2^e posera la problématique de



l'environnement et le rôle des jeunes dans le développement des TIC, alors que le 3^e concernera la recherche, un vivier pour le numérique et abordera la recherche et le rôle de l'université dans le développement du numérique.

50 exposants au 2^e salon de l'agriculture saharienne "Agro-Souf"



Une cinquantaine d'exposants sont présents au deuxième salon national de l'agriculture saharienne "Agro-Souf", ouvert mardi à El-Oued. Ils représentent des institutions publiques et privées sélectionnées pour leurs contributions dans l'accompagnement des investisseurs dans le domaine de l'agriculture saharienne, dans ses segments agricole et d'éle-

vage. Cette 2^e édition du salon est dédiée aux entreprises opérant dans les domaines de l'industrie des produits phytosanitaires et des semences agricoles ainsi que des sociétés d'assurances, qui constituent le plus gros des exposants. Placée sous le signe de "Investissement agricole et perspectives d'exportation", cette manifestation économique enregistre aussi la participation d'institutions administratives opérant dans le domaine de l'exportation des produits agricoles, afin de rechercher les mécanismes susceptibles de développer l'exportation des produits agricoles dans les régions sahariennes. L'objectif du salon est de mettre en exergue les potentialités existantes en matière d'agriculture saharienne ainsi que les mécanismes d'accompagnement de l'investissement dans le domaine, mais aussi d'encourager les investisseurs à se lancer dans ce créneau d'activité, notamment dans son segment agricole, dans le but d'accroître les superficies irriguées.

Naftal prend en charge la rénovation de 12 station-services à Oran

La Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal) entend prendre en charge la rénovation de pas moins de 12 station-services dans la wilaya d'Oran, a indiqué le directeur local de l'énergie. Ce dernier précisera que le lancement des travaux est attendu pour début 2018. La rénovation de ces stations entre dans le cadre du programme national de Naftal pour la modernisation et la rénovation incluant par ailleurs plus de la moitié des stations-services. Le cahier des charges pour cette opération est en cours de validation et les avis d'appel d'offres devraient être lancés prochainement. Les douze station-services publiques, situées entre Aïn Turck, Gdyl et Oran-Ville, seront réhabilitées au cours du premier trimestre 2018, pendant que la campagne de contrôle des stations privées dans la wilaya d'Oran se poursuit. Cette campagne, qui a déjà touché pas moins de 76 stations privées et publiques à travers la wilaya d'Oran, a révélé que 80 % de ces infrastructures ne sont pas conformes aux normes en vigueur. Des mises en demeure concernant leur mise à niveau ont été adressées à leurs gérants. Des délais, selon le degré de la



dégradation et l'importance des travaux nécessaires pour leur réhabilitation, ont été accordés aux gérants au début de l'année 2017.

Un prix Nobel de littérature refusé par... 19 maisons d'édition

L'écrivain Claude Simon, prix Nobel de littérature en 1985, pourrait-il être publié aujourd'hui? Non, ont répondu en substance une vingtaine d'éditeurs, qui ont refusé un texte d'un des maîtres du Nouveau Roman qu'un admirateur de l'écrivain leur avait envoyé. "Nous échangeons avec un écrivain très connu à propos de la littérature et des maisons d'édition. Il m'écrivait : "Aucun éditeur, aujourd'hui, n'accepterait de publier Claude Simon", a rapporté l'auteur du canular, Serge Volle.

Pour en avoir le cœur net, il a envoyé à une vingtaine d'éditeurs une cinquantaine de pages du *Palace*, un roman paru en 1962 aux Éditions de Minuit.

Serge Volle a raconté sur la radio publique qu'un éditeur avait justifié son refus en expliquant que "les phrases sont sans fin, faisant perdre totalement le fil au lecteur".

Serge Volle a estimé que ces 19 refus montrent que les créations littéraires qui ne cherchent pas la facilité et ne visent pas à établir des records de ventes sont délaissées. Paraphrasant Proust, il a rappelé qu'avant d'écrire il fallait être "célèbre". "Aujourd'hui, c'est le concept de livre jetable qui fait fureur", a-t-il déploré.

Le jugement est sévère. Il y a 50 ans un éditeur aurait-il publié Éric Vuillard, prix Goncourt cette année? Ce n'est pas certain.

Privée de champagne, elle disjoncte et force l'avion à atterrir... d'urgence

Un avion de la compagnie aérienne Swiss a été contraint d'atterrir à Stuttgart (Allemagne) ce samedi pour débarquer une passagère devenue agressive. L'origine de cette grosse colère : une coupe de champagne supplémentaire qui ne pouvait pas lui être servie car il n'en restait plus à bord.

L'Airbus A320 qui effectuait la liaison entre Moscou et Zurich a dû effectuer un véritable atterrissage en urgence. Certes, la sécurité des 43 passagers n'a jamais été menacée mais le personnel navigant a été choqué par le comportement de la passagère en classe affaires. Cette Suissesse de 44 ans s'est en effet montrée belliqueuse et est allée jusqu'à attraper un steward par le poignet.

Et même une fois au sol et sortie de l'appareil, la quadragénaire n'a pas retrouvé son calme puisqu'elle a tenté de retourner de force à bord avant d'être arrêtée par les agents de sécurité de l'aéroport. La voyageuse indisciplinée a finalement écopé d'une amende de 5.000 euros.

D
i
x
i
t



Houda-Iman Faraoun

"L'Algérie a enregistré une avancée notable en termes de sous-indice accès en passant de la 102^e place à la 98^e et en termes de sous-indice utilisation (TIC), de la 110^e place à la 80^e. En ce qui concerne le sous-indice compétences, l'Algérie occupe désormais la 80^e place au lieu de la 87^e."

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L'Algérie, un "partenaire précieux" de l'Onu

L'Algérie est "un partenaire précieux" des Nations unies dans la lutte contre le terrorisme, a déclaré lundi à New York le secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, exprimant son entière solidarité au peuple et au gouvernement algériens dans leurs efforts pour lutter contre ce fléau.

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'Algérie "est un partenaire précieux des Nations Unies dans notre lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent", écrit le SG de l'Onu dans un message publié à l'occasion de la célébration du dixième anniversaire des attentats terroristes perpétrés contre les locaux de l'Onu à Alger.

A cette occasion, il a exprimé son "entière solidarité" au peuple et au



gouvernement algériens dans leurs efforts pour lutter contre ces fléaux. "Les Nations unies seront toujours à vos côtés", souligne Guterres dans ce message.

"Il y a dix ans aujourd'hui, des terro-

ristes frappaient Alger, laissant dans leur sillage des dizaines de victimes, parmi lesquelles 17 employés de l'Organisation des Nations unies. 17 de nos collègues", rappelle le SG de l'Onu.

Ces terroristes, poursuit-il "ont frappé l'Algérie, mais ils ont aussi frappé l'Onu en plein cœur. C'est tout le personnel de l'Organisation qui a été touché, qui a ressenti cette douleur". Et d'ajouter "malheureusement, ces attaques ne font qu'augmenter et nous sommes maintenant pris pour cible à travers le monde, alors que nous sommes là pour soutenir les populations les plus vulnérables".

Exprimant sa sincère sympathie et son soutien aux rescapés de l'attentat et aux familles des victimes, le SG de l'Onu, a indiqué vouloir être avec eux en ce triste anniversaire pour se souvenir ensemble des victimes et rendre hommage à leur mémoire. "Nous ne les oublions pas. Nous n'oublions pas non plus la douleur de ceux qui restent, qui doivent survivre après un tel traumatisme et continuer leur vie, les foyers brisés et les rêves interrompus. Je sais que cette douleur ne pourra jamais disparaître", souligne encore Guterres.

L. B.

COMPÉTENCES DU CONSEIL D'ÉTAT

Les députés proposent 9 amendements

PAR INES AMROUDE

La commission des affaires juridiques de l'Assemblée populaire nationale (APN) a examiné mardi neuf (9) amendements proposés au projet de loi organique modifiant et complétant la loi 98-01 relative aux compétences, à l'or-

ganisation et au fonctionnement du Conseil d'État.

La commission a également examiné lors de sa réunion, présidée par Cherif Nazar, président de la commission, dix (10) amendements proposés au projet de loi 05-04 sur l'organisation pénitentiaire et la réinsertion sociale des déte-

nus, a précisé un communiqué de l'APN.

Le bureau de l'APN avait transmis, lundi, à la commission des affaires juridiques et administratives et des libertés, les amendements réunissant les conditions de forme.

I. A.

TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Plus de 14.000 jugements rendus depuis 2009

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a indiqué, lundi à Alger, que plus de 14.000 jugements ont été rendus dans le cadre de l'application de la peine de travail d'intérêt général depuis la mise en œuvre de cette mesure en substitution à l'emprisonnement.

En réponse aux préoccupations des députés concernant le projet de loi relatif à l'organisation pénitentiaire et la réinsertion sociale des détenus, le ministre a précisé que 14.554 jugements ont été rendus depuis la mise en œuvre en 2009 de la peine de travail d'intérêt général en substitution à l'emprisonnement.

Soulignant que certaines mesures et conditions relatives à cette peine seront réexaminées, dans le cadre du projet de loi, en vue notamment sa généralisation à d'autres secteurs, M.

Louh a rappelé que la peine de travail d'intérêt général "est actuellement appliquée uniquement dans les établissements publics".

Il a expliqué que les propositions portent en outre sur la question de l'acceptation de la peine de travail d'intérêt général par le condamné.

Concernant le projet de loi relatif à la révision du casier judiciaire, le ministre a affirmé que l'objectif est "d'encadrer ses effets", expliquant qu'il n'est pas, par exemple, un empêchement à l'accès à un emploi "sauf si la peine mentionnée (sur le casier) est incompatible au poste que l'intéressé veut occuper".

Au sujet de la surveillance électronique, objet du projet de loi en débat, le ministre a indiqué que l'objectif de l'introduction de cette peine alternative était de "faciliter la réinsertion sociale du détenu", ajoutant que le bracelet électronique substituera à

l'avenir la peine d'emprisonnement dans certains cas.

Concernant les lieux de circulation du porteur du bracelet électronique, Louh a précisé que le juge est "seul habilité à les fixer".

Par ailleurs, le ministre a précisé que l'introduction dans la législation nationale de la caution pour sortir de la prison "ne peut avoir lieu", estimant que cette mesure ouvre la voie à "une justice à deux poids deux mesures".

"La société algérienne n'acceptera jamais cette mesure et nous ne pouvons aller à l'encontre de la société", a-t-il soutenu.

Le ministre de la Justice a rappelé, d'autre part, que l'Algérie a franchi de grands pas en matière de respect des droits de l'Homme et de renforcement de l'indépendance de la justice.

R. R.

FEMWISE-AFRIQUE

Première assemblée générale à Constantine, les 13 et 14 décembre

Abdelkader Messahel, ministre des Affaires étrangères, prendra part aux travaux de la première assemblée générale du Réseau panafricain des Femmes pour la prévention des conflits et la médiation (FemWise-Afrique) prévue les 13 et 14 décembre 2017 à Constantine.

C'est ce qu'a indiqué, mardi, un communiqué du MAE, qui souligne que "Tenue sous le thème central "Femmes médiatrices et promotion de la coopération transfrontalière", cette rencontre aura pour objectif d'identifier les médiations dirigées par les femmes, discuter des questions stratégiques et enfin d'examiner et d'adopter le plan de travail annuel du réseau".

Cette réunion, co-organisée par l'Algérie et l'Union Africaine, verra la participation de femmes leaders expérimentées dans la résolution des conflits aux côtés des représentants de l'Union africaine, des communautés économiques régionales, des Nations unies, et des leaders communautaires ainsi que des représentants des jeunes, du secteur privé et des milieux académiques.

Le communiqué rappelle, également, que cette réunion se tient "dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations formulées lors de la première réunion de Constantine, tenue en décembre 2016 et entérinées par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine en juillet 2017 et qui appelle, notamment, à institutionnaliser la place et le rôle des femmes dans les négociations de paix".

R. N.

AFFAIRE DU JEU LA "BALEINE BLEUE"

Les députés demandent le blocage des sites

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont demandé lundi le blocage des sites et applications qui constituent un danger pour les enfants.

PAR CHAHINE ASTOUATI



Les députés ont en effet interpellé le ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique lui demandant de prendre des mesures urgentes pour mettre un terme à la menace que représente le jeu "La baleine bleue". Lors de l'examen du projet de loi définissant les règles générales relatives à la poste et aux télécommunications, présenté par la ministre du secteur Iman-Houda Faraoun, les députés de la chambre basse du Parlement, toutes appartenances poli-

tiques confondues, ont souligné unanimement le caractère dangereux du jeu "La baleine bleue" qui préoccupe l'opinion publique en raison de ses nombreuses victimes parmi les enfants. Fatima Karma du Rassemblement national démocratique (RND) a appelé à la prise de mesures pour lutter contre la cybercriminalité qui nuit aux personnes et à assurer la protection des enfants contre toutes formes de cybercriminalité et d'atteinte aux données personnelles. Le député du Mouvement de la Société pour la Paix (MSP), Yahia

Benine, a exhorté le ministère à aller au-delà de ces mesures en bloquant tous les sites pornographiques et terroristes. Pour sa part, le député Mohamed Abbi du groupe des Indépendants a plaidé pour des mesures visant à moraliser l'utilisation des technologies de la communication, saluant le texte du projet de loi soumis à l'examen dont "les dispositions contribueront à la réduction du fossé numérique en Algérie". Pour Hichem Rahim du parti du Front de libération nationale (FLN), le projet de loi

dénote de la "volonté de l'État à faciliter l'accès de tous les citoyens sur l'ensemble du territoire national aux prestations de la Poste et des télécommunications", qualifiant le texte de loi de "prometteur".

Il a ajouté à ce propos que ce dernier "sera renforcé par des textes d'application pour assurer un saut qualitatif dans le secteur". L'intervenant a remis en cause, par ailleurs, la tarification actuelle des prestations Internet qui "n'est plus adaptée au pouvoir d'achat du citoyen".

Pour sa part, le député Hakim Berri du RND s'est interrogé du sort du projet d'un million de lignes "promis par la tutelle". Dans le même sillage, la députée de l'Union "Annahda-Adala-Bina" s'est interrogée sur le sort du projet du câble reliant l'Algérie à l'Espagne dont les travaux ont débuté en 2006. Elle a demandé dans ce contexte que soit présenté au Parlement le bilan des dettes accumulées auprès des entreprises publiques relevant du secteur.

C. A.

SUD DU PAYS

Vers le renforcement de la coopération algéro-française

Les relations de coopération algéro-française sont appelées à être renforcées dans le domaine des sciences, et couvriront, dans la prochaine étape, les régions du Sud du pays, a affirmé, mardi à Ouargla, l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt.

"L'Algérie n'est pas seulement Alger, Constantine ou Oran, mais aussi Ouargla, Hassi-Messaoud, Béchar et Adrar, et d'autres villes du sud du pays", a souligné M. Driencourt dans un point de presse animé à l'institut de technologie de l'université Kasdi-Merbah.

"Il est très important pour les relations bilatérales de toucher également cette partie du pays", a-t-il déclaré.

M. Driencourt a signalé, lors de cette visite, sa première dans la région, et qui intervient au lendemain de celle d'amitié et de travail effectuée la semaine dernière par le président français Emmanuel Macron en Algérie, puis celle du Premier ministre Ahmed Ouyahia à Paris, que "les gouvernements des deux pays ont convenu de développer les activités culturelles entre les deux pays, à travers leurs universités".

Le chef de la mission diplomatique française en Algérie, qui était accompagné du conseiller de coopération et d'action culturelle, et directeur de l'institut français en Algérie, Gregor Trumel, a fait état, en outre, de l'examen de l'éventuelle ouverture, à Ouargla, d'une annexe de l'institut français, dans le but de développer l'enseignement de la langue française chez les étudiants, surtout que les efforts de coopération bilatérale sont axés sur cette jeune catégorie.

R. N.

LAIT INFANTILE CONTAMINÉ À LA SALMONELLE

Le ministère du Commerce appelle à la vigilance

PAR RAYAN NASSIM

Le ministère du Commerce a annoncé lundi avoir pris des mesures suite aux alertes faisant état de la contamination par la salmonelle de lait infantile fabriqués par le Groupe français Lactalis, commercialisés en Algérie sous la marque Celia Algérie.

"Suite aux informations rapportées par certains médias internationaux, particulièrement français, faisant état de la contamination par la Salmonelle des laits infantiles de marque Picot SL, Milumel Bio et Pepti Junior, fabriqués par le Groupe Lactalis (France), le ministère du Commerce informe l'ensemble des consommateurs qu'au titre du principe de précaution, des mesures ont été prises dans ce

cadre", a indiqué un communiqué du ministère sans donner plus de détails.

A ce titre, le ministère "appelle les consommateurs à plus de vigilance lors de l'achat ou la consommation de ces produits", a prévenu la même source.

A signaler que la société d'importation de lait infantile Celia Algérie a rappelé une série de produits commercialisés en Algérie suite à une alerte en France, a-t-elle indiqué dans un communiqué.

Pour rappel, des lots de lait infantile de l'usine Celia du groupe français Lactalis ont été récemment retirés du marché en France après soupçon de contamination à la bactérie salmonelle.

"Bien que tous les lots importés en Algérie aient été analysés par le laboratoire vétérinaire régional de Tlemcen et

aient été déclarés conformes, Celia Algérie a pris la mesure de précaution, suite au rappel en France, de rappeler l'ensemble des lots des produits Celia Expert (1^{er}, 2^e et 3^e âges), Celia AR, Celia AR LBG, Celia pré et Celia Digest, fabriqués depuis le 15 février 2017", a précisé la même source.

Elle indique, toutefois, que les produits "Celia Develop" et "Celia SRO" ne sont pas concernés par ce rappel car ils ne sont pas fabriqués dans la même usine en France.

Par ailleurs, Celia Algérie a précisé que les produits rappelés pourront être rapportés par les clients pour leur remboursement même s'ils ont été entamés.

R. N.

PRISE EN CHARGE SCOLAIRE DES ENFANTS AUX BESOINS SPÉCIFIQUES:

Benghabrit salue le rôle des associations

PAR RAHIMA RAHMOUNI

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, a salué lundi après-midi, dans une conférence de presse tenue au siège de la radio locale Sétif, le rôle assumé par les associations assurant la prise en charge scolaire des enfants à besoins spécifiques.

Les associations qui assurent la prise en charge scolaire des enfants aux besoins spécifiques fournissent "un bon travail et des efforts considérables" ayant permis l'ouverture de classes spéciales dans les écoles primaires, a souligné la ministre, au second jour de sa visite dans cette wilaya.

Mme Benghabrit a indiqué que son

département a prévu dans son programme de formations "la formation d'enseignants spécialisés dans la prise en charge des enfants aux besoins spécifiques" pour permettre aux enseignants "d'assurer convenablement leurs missions pédagogiques pour de cette catégorie". La ministre a indiqué que la rencontre à huis clos qu'elle a tenue la veille avec les cadres de son secteur et partenaires sociaux dans la wilaya a été "riche et responsable" et a abordé diverses questions et "préoccupations communes à tous dont la formation et l'encadrement".

"La levée de gel par le gouvernement sur plus de 1.500 projets du secteur à l'échelle nationale sert l'objectif d'une école de qualité", a estimé la ministre qui a noté

que le travail de solidarité qui a permis à Sétif de faire don au secteur d'établissements scolaires équipés contribue "à réduire le nombre d'élèves par classe et d'améliorer leurs conditions de scolarité".

La ministre avait entamé dimanche sa visite à Sétif par une réunion avec les cadres de son secteur et les partenaires sociaux organisée au siège de la wilaya.

Durant la seconde journée de sa visite, elle a déposé une gerbe de fleurs au cimetière des choucha à l'occasion des manifestations du 11 Décembre 1960 et a inspecté et visité plusieurs structures de son secteur

R. R.

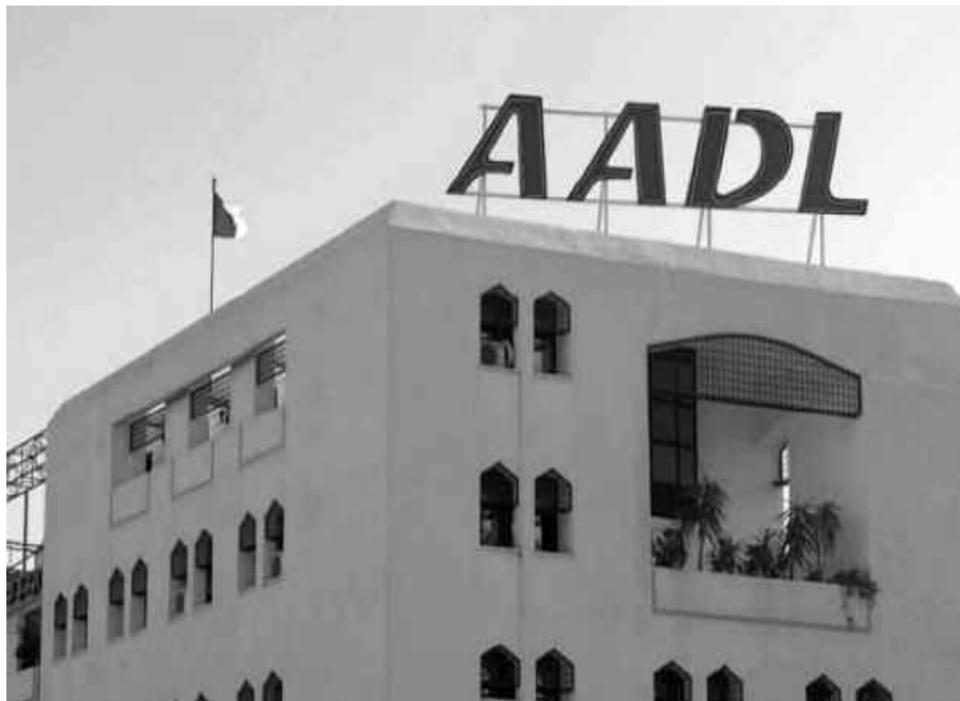
38.450 LOGEMENTS CONCERNÉS

Des chantiers AADL à la traîne

Le ministère avertit que désormais point d'intransigeance sur les tergiversations des uns et des autres qui font retarder la livraison de 38.450 unités à leurs propriétaires dans 20 wilayas du pays dont 24.851 unités sont confiées à des entreprises étrangères.

PAR RACIM NIDAL

Plus de 38.450 logements, relevant du programme AADL en construction, accusent un sérieux retard sur lequel le ministère de l'Habitat s'est penché mardi pour élucider, voire endiguer, les causes en organisant une rencontre-inventaire des chantiers en cours à l'échelle nationale au niveau du département ministériel où sont réunis tous les responsables de l'habitat locaux et centraux ainsi que les entrepreneurs nationaux et étrangers en charge de la réalisation du programme



relevant de l'Agence AADL.

"Le retard incombe à la fois aux entrepreneurs et à l'administration", laisse entendre le journaliste Chakib Benzaoui qui a assisté, pour la radio Chaîne 3, à cette rencontre présidée par le ministre du secteur, Abdelhamid Temmar.

Hormis la qualité de réalisation, il est question de respecter les délais. Le ministère alerte que désormais point d'intran-

sigeance sur les tergiversations des uns et des autres qui font retarder la livraison de 38.450 unités à leurs propriétaires dans 20 wilayas du pays dont 24.851 unités sont confiées à des entreprises étrangères.

Outre les logements AADL, les services du ministère de l'Habitat ont relevé un retard dans la réalisation de 10.832 unités de logements de type logement social locatif (LSL) et 286 loge-

ments promotionnels publics (LPP) dans wilaya d'Alger et dont la réalisation est confiée à deux sociétés algériennes.

La réalisation de 87.000 logements AADL n'avait pas encore été entamée à la mi-août 2017. Toutes les mesures juridiques ont été parachevées pour mettre un terme au retard dans le lancement des projets.

R. N.

CROISSANCE EN ALGERIE

L'optimisme de l'Onu

PAR RIAD EL HADI

L'Onu s'est montrée optimiste lundi sur la croissance en Algérie qui devrait se maintenir à la faveur de l'amélioration des prix et de la production des hydrocarbures, alors que le pays met le cap sur la diversification de l'économie.

La croissance du Pib réel de l'Algérie devrait atteindre 2,8 % en 2017 contre 3,1 % en 2016, un maintien enregistré cette année dans le sillage du rebond de la croissance constaté pour les pays de l'Afrique du Nord, souligne l'Onu dans son rapport sur les perspectives de l'économie mondiale, présenté lundi à New York.

"La remontée des prix de pétrole et du gaz ont dopé la croissance du Pib réel

de l'Algérie et de la Libye", souligne le rapport établi par le département des affaires économiques et sociales des Nations unies (DESA).

La croissance en Algérie devrait fléchir légèrement à 2,6 % en 2018 puis à 2,2 % en 2019 mais va contribuer à soutenir la croissance globale du continent africain pour les deux prochaines années, selon les mêmes prévisions.

Pour 2018 et 2019 "l'amélioration de la croissance (en Afrique) sera également soutenue par des conditions internes plus favorables, y compris le redressement de la production pétrolière en Algérie, en Angola et au Nigeria, et l'augmentation de la production de pétrole à partir de nouveaux gise-

ments au Ghana et en République du Congo, et la reprise de la production agricole et minière en Afrique du Sud", relève l'Onu.

Les nouvelles prévisions de l'Onu sont en hausse par rapport à celles anticipées par le Fonds monétaire international (FMI) en octobre dernier, lors de sa réunion d'automne. Le FMI avait, alors, tablé sur une croissance du Pib de 1,5 % en 2017 et de 0,8 % en 2018.

Mais rejoignent en partie celles de la Banque Mondiale qui avait prévu en octobre une croissance de 3,7 % pour le premier trimestre 2017, devant ralentir ensuite pour se situer autour de 2,2 % pour l'ensemble de l'année.

Evoquant les efforts

déployés par plusieurs pays africains dans le cadre de la stabilisation budgétaire, poursuivie malgré l'amélioration des prix des matières premières, l'ONU met en exergue "le plan de consolidation budgétaire 2017-2019 de l'Algérie qui établit une stratégie à long terme pour soutenir l'activité du secteur privé ainsi que la diversification de l'économie".

Toujours selon les prévisions de l'Onu, l'inflation en Algérie s'établirait à 5,4 % en 2017 contre 6,4 % en 2016 et devrait baisser à 3,8 % en 2018 et à 3,2 % en 2019.

Le chômage devrait atteindre un taux de 11,4 % en 2017 contre 11,2 % en 2016.

R. E.

PRÉSERVATION DU POUVOIR D'ACHAT

Les assurances de Raouya

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a affirmé lundi, en réponse aux questions et préoccupations des membres du Conseil de la nation concernant le projet de loi de finances (PLF 2018), que l'État ne manquera aucun effort pour préserver le pouvoir d'achat et limiter l'inflation.

"Le recours au financement non conventionnel n'aura pas une influence négative sur le pouvoir d'achat des citoyens, puisque l'État œuvre à juguler les facteurs induisant l'inflation", a indiqué Raouya, lors d'une séance plénière, présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil de la nation, qui s'est tenue en présence de plusieurs ministres. Le ministre a rappelé la prévision de la courbe descendante l'inflation entre 2018 et 2020 devant progressivement atteindre 5,5 % en 2018, 4 % en 2019 et 3,5 % en 2020.

La Banque d'Algérie veillera, grâce à la création d'une commission de veille des effets inflationnistes du financement non conventionnel afin de "remédier à toute répercussion négative sur le taux d'inflation", a rassuré le ministre, en s'adressant aux sénateurs qui appréhendent une dégradation du pouvoir d'achat à l'avenir du fait du recours à ce type de financement et ses répercussions sur la valeur de la monnaie nationale. Le pouvoir d'achat sera préservé à moyen terme, grâce à la non-introduction d'augmentations fiscales dans les lois de finances des années 2019 et 2020. Au sujet de l'augmentation des prix des carburants proposée dans la cadre du PLF 2018 et ses impacts sur le pouvoir d'achat et le secteur de l'agriculture, suscitant les craintes de certains sénateurs, M. Raouya a rappelé l'impact positif que connaîtra le secteur, après la création d'un mécanisme de remboursement du mazout via un compte d'affectation spéciale destiné au secteur de l'agriculture et de la pêche. Les prix bas des carburants pratiqués en Algérie ont mené à une surconsommation, d'où l'obligation pour le gouvernement d'intervenir pour procéder à leur révision. La consommation nationale globale en carburant est estimée à environ 14 millions de tonnes annuellement, dont 4.3 millions de tonnes d'essence et 9.7 millions de tonnes en gasoil. L'Algérie importe annuellement 3.2 millions de tonnes d'essence, soit l'équivalent de 23 % de ses besoins. En dépit des augmentations introduites en 2016 et 2017, les prix des carburants en Algérie demeurent en deçà des prix à l'international, a ajouté le ministre, expliquant que les dysfonctionnements budgétaires enregistrés sous l'effet du recul des cours de pétrole requièrent la révision des prix d'énergie non seulement aux fins de rationalisation de la consommation énergétique, mais également pour rationaliser les aides financières directes et indirectes, réduire les importations, préserver l'environnement et la santé du citoyen et tarifier les sources de la contrebande transfrontalière. Le ministre a indiqué, dans ce contexte, que pour des raisons liées à l'environnement, aucune augmentation n'est décidée pour les prix du butane, du propane et du GPL, le moins polluant des carburants. Ces trois carburants bénéficient déjà de la moyenne réduite de la TVA qui est de 9 %.

Quant au relèvement des taxes sur les produits de tabac, M. Raouya a précisé qu'elle intervient pour faire face aux impacts de la consommation du tabac sur la santé et au grand fardeau que représente pour l'État la prise en charge des pathologies induites par le tabac.

Cependant, la hausse ciblée dans la fiscalité ordinaire ne résultera pas de ces hausses de taxes, précise le ministre, mais de l'élargissement de l'assiette fiscale, grâce à la progression attendue de l'activité économique, ainsi qu'à l'amélioration de la performance de l'administration fiscale.

R. E.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE
 وزارة السكن و العمران و المدينة
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME & DE LA VILLE
 مديرية التجهيزات العمومية
 لولاية بجاية
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE BEJAIA
 NIF DU MAITRE DE L'OUVRAGE : 09 96 0601 90021 37
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations du service public, la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Bejaia, informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres national ouvert n°05/17 du 31/10/2017 paru aux quotidiens «MIDI LIBRE» « EL DJAZAIRIA EL AWLA » portant : REALISATION D'UN ETABLISSEMENT PENITENTIAIRE 300 DETENUS A AKBOU WILAYA DE BEJAIA.

Achèvement Partie 01:

- Bloc N°01 Détention Hommes 1 Partie A+B-Partie Centrale.
- Bloc N°01 Détention Hommes 1 Partie C+D-Cour.
- Bloc N°03 Détention Mineurs.
- Bloc N°04 Détention Femmes.

en TCE sauf Climatisation Chauffage Central & VRD.A.

- Qu'à l'issue de l'évaluation des offres du 19/11/2017 les marchés sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

- LOT 03 : PLOMBERIE SANITAIRE

N.B : L'appel d'offres est annulé conformément aux conditions du cahier des charges.

- LOT 05 : FERRONNERIE

ENTREPRISE: EFM M ZEGAGH ALI **MONTANT VERIFIE:** 11.652.480.000A/TTC
DÉLAI D'EXECUTION : 04 MOIS **NOTE TECHNIQUE:** 21.00/30 POINTS
NIF DU CO-CONTRACTANT : 1964 064 700 32337

-LOT 06 : PEINTURE VITRERIE.

N.B : L'appel d'offres est annulé conformément aux conditions du cahier des charges.

Les soumissionnaires ont un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux pour formuler leurs éventuel recours. Sont, aussi invités, les soumissionnaires intéressés à se rapprocher des services du maître de l'ouvrage au plus tard 03 jours à compter du premier jour de publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières

Midi Libre n° 3262- Mercredi 13 décembre 2017 - Anep 531 211

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE SOUK AHRAS
 NIF : 408015000041094

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°04/2017

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, la Direction des Travaux publics informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreints avec exigence de capacités minimales n°04/2017 parus le 26/11/2017 dans **Midi Libre** et **Akher Saa**, que le marché est attribué provisoirement à l'entreprise citée ci-dessous :

N°	Désignation du projet	Entreprise retenue	Montant TTC + Délais	Note technique	NIF	Observations
04/2017	Entretien des sections sur CW 07 entre Khedara et Ouillen sur 27 kms	ETP Benacer Messaoud	112.547.820.00 DA 07 mois	100/79.14	098541010010641001	Moins disant

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Souk-Ahras dans un délai de 10 jours à compter du premier affichage du présent avis et cela en application de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.

Les soumissionnaires qui sont intéressés sont invités de se rapprocher des services de la Direction des Travaux publics dans un délai de 03 jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LA DIRECTION

Midi Libre n° 3262- Mercredi 13 décembre 2017 - Anep 230 23 480

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN EDUCATION

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Institut National de Recherche en Education lance l'ouverture de concours de recrutement dans les grades suivants :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès
Administrateur	Concours sur titres	02 parmi les candidats titulaires d'une licence d'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent dans les disciplines et spécialités ci-après : Sciences juridiques et administratives ; Sciences économiques ; Sciences Financières ; Sciences commerciales ; Sciences de gestion ; Sciences politiques et relations internationales ; Sociologie sauf la spécialité sociologie éducative ; Psychologie : spécialité organisation et travail ; Sciences de l'information et de la communication ; Sciences Islamiques : spécialité charia et droit.
Technicien supérieur en informatique	Concours sur épreuves	01 parmi les candidats titulaires du diplôme de technicien supérieur en informatique ou d'un titre reconnu équivalent.

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite;
- une copie de la pièce d'identité;
- une copie du titre ou du diplôme exigé (auquel sera joint le relevé de notes du cursus de formation pour les concours sur titres).
- une fiche de renseignements, dûment remplie par le candidat.*

Les candidats définitivement admis seront, préalablement, à leur nomination dans les grades et emplois postulés, invités à compléter leurs dossiers administratifs par l'ensemble des autres documents dont notamment:

- copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national;
 - extrait du casier judiciaire, en cours de validité;
 - certificat de nationalité;
 - extrait de l'acte de naissance;
 - deux (02) certificats médicaux (médecine générale - phthisiologie) attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé;
 - deux (02) photos d'identité;
- Outre les pièces énumérées ci-dessus, les dossiers des candidats admis aux concours sur titres doivent comporter, notamment :
- les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat, dans la spécialité.
 - une attestation justifiant la période de travail effectué par le candidat dans le cadre du dispositif de l'intégration professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant;
 - tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au niveau du diplôme requis dans la même spécialité, le cas échéant;
 - tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant;
 - une fiche familiale, pour les candidats mariés.

Délais des inscriptions et dépôt des dossiers :

Le délai de réception des dossiers de candidature est fixé à quinze (15) jours ouvrables à compter de la date de la première publication dans la presse écrite.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse suivante: **Institut National de Recherche en Education, B.P 193, Oued Romane, El-Achour, Alger** ou déposés au siège de l'Institut National de Recherche en Education sis à Oued Romane (El-Achour- Alger).

Observation

Tout dossier incomplet ou parvenu hors délai d'inscription ne sera pas pris en considération.

* La fiche de renseignements peut être obtenue au siège de l'Institut National de Recherche en Education, ou téléchargée depuis le site web de l'Institut National de Recherche en Education (<http://www.inre-dz.org/>).

Midi Libre n° 3262- Mercredi 13 décembre 2017 - Anep 531 196

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MÉDÉA
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
SERVICE DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire
NIF 99826019002719

Suite à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°23/2017 paru sur les quotidiens SADA ELCHARK en date du 06/11/2017 et **MIDI LIBRE** en date du 06/11/2017 relatif à la réalisation du projet cité ci-dessous. La direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, prononce l'attribution provisoire du marché :

Projet	Lot	Entreprise	Adresse	Note technique 50/100	Montant TTC DA	Délai	Nif de l'attributaire
Réalisation de 2.000 lits d'hébergement	Traitement des talus + Mur de soutènement + Mur de clôture + Poste transformateur + Bâche à eau + Espace vert	SARL EL MOURAD MEZIANE DJAMEL	ROUTE DE HAMMAME TOUANSSA TABLAT W DE MEDEA	66.00	184.082.981.60	06 mois	099926034218045

Remarque : la direction des équipements publics invite les soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher à nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 complété portant règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Un délai de 10 jours est accordé aux soumissionnaires pour toute éventuelle réclamation, à compter de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux, conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 complété portant règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Remarque : en cas de recours la commission des marchés de la wilaya est compétente d'examiner le recours

Midi Libre n° 3262- Mercredi 13 décembre 2017 - Anep 531 178

SAMSUNG/TIMCOM

Inauguration d'une usine d'assemblage de smartphones à Rouiba

Samsung fi bladi, tel est le slogan employé pour annoncer la réalisation de l'usine d'assemblage de smartphones en Algérie.

PAR AMAR AOUIMER

En effet, l'usine qui sera implantée dans la zone industrielle de Rouiba sur 2 hectares produira 1,5 million de smartphones la première année et 2,5 millions la deuxième année. Cette usine va générer 400 emplois directs durant la première phase de lancement qui emploiera des ingénieurs, techniciens et agents de maîtrise. Il s'agit, selon M. Abdoun, directeur marketing de Samsung, de développer le secteur de l'écosystème et numérique en Algérie au sein de l'usine de Rouiba, la deuxième usine après celle de l'Argentine.

"Conformément aux réformes économiques et au nouveau modèle de croissance adoptés par le gouvernement algérien qui visent à développer et mettre en avant la production locale, Samsung Algérie et Timcom, parte-



naire officiel dans la distribution de produits de téléphonie en Algérie, annoncent dans cette optique l'ouverture de la première usine d'assemblage de smartphones au niveau de la zone industrielle de Rouiba, wilaya d'Alger", affirment les responsables de Samsung.

Le projet est le fruit de dix ans de collaboration entre Samsung et Timcom sur le marché algérien.

Plus de 220 emplois directs ont été créés à travers ce projet, encadré par

une équipe d'ingénieurs et de formateurs coréens envoyés par la maison mère dans le cadre du transfert du know how. S'ajoute à cela un partenariat signé avec le ministère de la Formation professionnelle portant sur le volet de la formation et du recrutement. Ces efforts ont permis aujourd'hui de lancer les premiers smartphones de la gamme Galaxy J 2017 le J Pro, J7 prime, J7Core et le Grand Prime Plus "assemblé en Algérie".

"L'inauguration de la nouvelle usine d'assemblage est une étape importante dans le partenariat stratégique liant Timcom à Samsung Algérie afin de participer au développement de l'écosystème du secteur des télécommunications et du numérique local, tout en assurant un transfert de technologies. Pour Samsung, cette usine est la seconde usine d'assemblage dans le monde avec celle lancée en Argentine", poursuit cette même source. Concernant la gamme assemblée en Algérie, les Galaxy J seront commercialisés sous le logo "Assemblé en Algérie". Cette gamme va s'élargir au fur et à mesure avec un planning de production établi conjointement entre Samsung et Timcom. L'objectif est d'offrir aux consommateurs algériens une large gamme de produits répondant ainsi à leurs attentes, tant sur le plan de la diversification que sur le plan de la qualité, gage de fiabilité des produits à travers une série de mesures élaborée conjointement sous la supervision du leader mondial. Il s'agit d'un projet d'avenir commun pour Samsung et Timcom en Algérie.

A. A.

AGRICULTURE SAHARIENNE

Nécessité de la mise en place d'un observatoire national

Le développement de l'agriculture saharienne nécessite la mise en place d'un observatoire national pluridisciplinaire regroupant des chercheurs, des agriculteurs, des investisseurs et également des décideurs, a estimé la directrice du Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides, Fatoum Lakhdari.

"Pour développer l'agriculture saharienne, il faudra installer un observatoire national pluridisciplinaire, composé d'acteurs de différents niveaux et de secteurs multiples afin d'identifier les périmètres agricoles, cibler les produits à cultiver, suivre l'évolution de la production, contrôler l'exploitation de l'eau, et aussi mettre les moyens nécessaires au service des agriculteurs", a expliqué Mme Lakhdari.

Elle s'exprimait en marge d'une table ronde sur l'agriculture saharienne, organisée au siège de l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), sous le thème "Agriculture saharienne : enjeux et défis", avec la participation des représentants de plusieurs ministères, organismes et institutions en lien avec l'agriculture saharienne, à leur tête, le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche.

La composante de cet observatoire devra, selon Mme Lakhdari, "travailler pour développer l'agriculture saharienne en faveur de la consommation nationale, puis aller sillonner le monde en vue de trouver des débouchés à nos produits sur les marchés internationaux", affirmant que "l'Algérie est autosuffisante dans certaines productions agricoles et pourra même exporter ses excédents", citant notamment les dattes.

Mme Lakhdari a également souligné l'impératif de relever les défis sociaux économiques pour le développement de l'agriculture saharienne, visant l'amélioration de ses produits, tant en quantité qu'en qualité, l'amélioration de leur compétitivité sur le marché national et international et aussi le développement des activités liées à cette culture, notamment la transformation, la conservation et la commercialisation de produits agricoles.

Evoquant les contraintes naturelles liées à cette agriculture, telle l'insuffisance de la disponibilité des ressources en eau pour l'irrigation dans certaines régions du Sud, la responsable a reconnu qu'en matière de ressources en eau, le Sud algérien demeure "limité dans le temps et l'espace", préconisant, à cet effet, la plani-

fication de l'exploitation des nappes phréatiques pour pérenniser ses ressources, ainsi que la rationalisation de la consommation de l'eau avec des systèmes d'irrigation modernes, "efficaces, mais économiques".

Par ailleurs, la sous-directrice de développement de l'agriculture saharienne auprès du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Mlle Mokhtari Fatma, a mis en exergue, lors de son intervention, les importantes potentialités de l'agriculture saharienne, notamment la superficie agricole totale qui dépasse les 20 millions d'hectares dans les wilayas du Sud avec une production estimée à 618 milliards de dinars en 2016, soit 20 % de la valeur de la production nationale. Elle a, dans ce sens, avancé que la production de céréales dans le Sud dépasse les 2 millions de quintaux annuellement, alors que celle de légumes frais avoisine les 28 millions de quintaux, précisant que le ministère, à travers sa stratégie pour le développement de l'agriculture saharienne, "encourage les investisseurs locaux à investir dans les filières stratégiques, en privilégiant les projets concrets, susceptibles de résultats rapides".

Mlle Mokhtari a souligné que les pouvoirs publics interviennent à plu-

sieurs niveaux à travers le soutien des semences fourragères, soutien à la mécanisation spécialisée, soutien à l'irrigation, aux engrais, primes accordées pour le lait, pomme de terre et la tomate industrielle, et aussi l'accompagnement de proximité en faveur des agriculteurs et les éleveurs, en impliquant les comités interprofessionnels. En outre, les potentialités et opportunités d'investissement dans l'agriculture saharienne ont été évoqués par les intervenants lors des débats, en citant, entre autres, les agrumes, les dattes, pommes de terre et l'investissement dans la production animale et les arbres fruitiers.

Les problèmes qu'affronte l'agriculture saharienne ont également été abordés, tels le déficit en matière de stockage et de la commercialisation, l'irrigation, le manque d'une main-d'œuvre qualifiée et aussi le problème d'électricité.

Parmi les recommandations retenues, la nécessité d'une évaluation permanente du secteur agricole dans le Sud, la mise en place d'une politique attractive aux investissements agricole, ainsi qu'une formation adéquate des agriculteurs dans le milieu saharien.

R. E.

MEDEA

Les chutes de neige perturbent le trafic routier

Le trafic routier était fortement perturbé, dimanche dernier, à travers certains axes routiers de la wilaya de Médéa, suite aux fortes chutes de neige dans la région, durant 48 heures, notamment en zone montagneuse où la circulation automobile est très difficile, a indiqué la Protection civile.

Les chutes abondantes de neige, dont l'épaisseur a atteint par endroit plus de 10 cm, a rendu très difficile la circulation sur plusieurs tronçons du réseau routier local, en particulier au niveau de l'axe Djamaâ Er-Rassoul et le chef-lieu de la commune d'Ouled Brahi (RN 64 A), entre El-Aïssaouia et El-Haoudine, au nord-est de Médéa, desservie par la RN 64 B, un tronçon du CW 138 qui relie la localité de Benchicao à El-Omaria, à l'est de Médéa, et au niveau du col de Benchicao et El-Fernane, sur la Route nationale 1.

La Protection civile a fait état, en outre, de cinq accidents de la circulation, dus aux verglas et la mauvaise visibilité, qui ont fait treize blessés, dont certains se trouvent dans un état grave, évacués vers les différentes structures de santé de la région.

L'on signale dans ce contexte, qu'une vingtaine de véhicules d'intervention et 80 éléments ont été déployés sur les différents axes routiers stratégiques de la wilaya, en vue de secourir les automobilistes et appuyer également les équipes de déneigement mobilisées par la Direction des travaux publics.

OUARGLA

Mise en service du tram au cours du mois de mars

La date de mise en service commerciale du tramway d'Ouargla devra intervenir en mars prochain, a indiqué le chef de projet à l'APS. La réception de ce projet, qui avait été lancé en septembre 2013, interviendra une fois la mise en place des systèmes de fonctionnement entièrement finalisée, au mois de mars prochain au plus tard, a précisé Larbi Moulay, lors d'une inspection du projet par la wali d'Ouargla.

Les essais techniques en cours se poursuivront jusqu'à février prochain, afin de mettre au point l'ensemble des aspects techniques devant permettre aux rames de rouler normalement et sans encombres, a expliqué le chef du projet.

Le tramway d'Ouargla assurera le transport de quelque 3.450 passagers/heure sur un linéaire de 9,8 km, jalonné de 16 arrêts. Il dispose aussi d'un centre de maintenance couvrant une superficie de 5,5 hectares, selon les explications fournies.

Le chef de l'exécutif de wilaya, Abdelkader Djellaoui, a saisi cette opportunité pour mettre l'accent sur la nécessité d'accorder "l'importance" voulue à ce "grand" projet, appelant au ravalement et l'aménagement des façades tout au long du tracé du tramway pour conférer une harmonie à l'image esthétique de la ville d'Ouargla et ce, en coordination avec les associations actives, les commerçants, les citoyens et autres.

Il a également invité à l'étude de la possibilité d'utilisation de l'énergie solaire pour l'éclairage du tramway, ainsi que de prévoir dans l'étude future l'intégration de nouvelles extensions vers certaines zones, telles que le ksar, l'aéroport et les nouveaux pôles.

La réception de ce moyen de transport, dont le coût avoisine les 40 milliards DA, contribuera à l'amélioration du transport et des prestations publiques, facilitera la circulation des citoyens et apportera un plus au développement économique de la wilaya, a-t-on souligné.

APS

ADRAR, "L'ALGÉRIE HÔTE DE SON DÉSERT"

Troisième édition de la manifestation juvénile de loisirs

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El-Hadi Ould-Ali, a annoncé, dimanche dernier à Adrar, l'accueil par cette wilaya de la 3^e édition de la manifestation juvénile de loisirs "L'Algérie hôte de son désert", à la fin du mois en cours.

PAR BOUZIANE MEHDI

A l'issue de la visite de diverses structures relevant de son secteur au chef-lieu de wilaya d'Adrar, le ministre s'est exprimé en indiquant que le succès des précédentes éditions de cette manifestation juvénile, en matière de renforcement des échanges de jeunes, a amené le ministère de tutelle à la prévoir dans différentes wilayas du Sud. Au vu de la dynamique qui y est relevée en matière d'activités juvéniles et sportives d'associations méritant d'être encouragées, mais aussi de l'existence de structures d'accueil et d'hébergement, la prochaine est prévue dans la wilaya d'Adrar, a signalé le ministre, soulignant qu'Adrar va ainsi accueillir, coïncidant avec une période à forte activité touristique et les fêtes de fin d'année, de nombreuses délégations, d'associations, d'artistes, d'artisans et de troupes folkloriques, afin de promouvoir les échanges inter-mouvements associatifs, surtout après les succès enregistrés lors des deux précédentes éditions, à Béchar et Djanet (Illizi).

M. Ould Ali, a, en outre, salué "la bonne coordination et l'accompagnement sérieux des autorités locales ayant permis de réaliser des structures juvéniles et sportives de qualité, en plus de l'accom-



pagnement des différents acteurs de la scène sportive locale à travers le fonds de wilaya de soutien aux activités sportives, notamment dans le domaine de la prise en charge des frais de transport des équipes à l'intérieur et à l'extérieur de la wilaya".

Selon l'APS, M. Ould Ali a fait part également d'un engagement à assurer le soutien matériel aux clubs prochainement, notamment en équipements sportifs, en coordination avec les autorités locales, pour accompagner les associations promouvant les initiatives juvéniles et sportives, et après avoir évoqué aussi le développement des sports équestres dans la wilaya, il a fait état d'une réflexion en cours, en coordination avec les instances locales, pour la réalisation d'un espace, aux normes internationales, pour ce type d'activités et ce, au niveau de l'office du complexe sportif du chef-lieu de wilaya.

Par ailleurs, le représentant du gouvernement a salué les activités du mouvement féminin à Adrar, qui a enregistré une bonne participation à la manifestation Dar Dzair l'été dernier, avant de rappeler les efforts déployés par le ministère pour la promotion du sport féminin, en

permettant à l'association nationale de promotion et de développement du sport féminin de se déployer et d'ouvrir des sections dans toutes les wilayas du pays. Concernant le festival du sport féminin prévu à la mi-décembre à Tamanrasset, Ould-Ali a salué la contribution efficace de l'Armée nationale populaire qui assurera la prise en charge du transport des équipes sportives d'Alger vers cette ville de l'extrême-sud du pays, un geste qui constitue un grand soutien au sport féminin dans le pays.

L'État accorde un intérêt particulier à la promotion et l'encouragement de la pratique du sport et des activités de jeunes dans la wilaya déléguée de Bordj Badji-Mokhtar et des différentes zones frontalières du pays sans exclusive et ce, en veillant à la réalisation de différents types d'installations et de structures sportives et juvéniles et leur renforcement en encadrement humain, a assuré le ministre de la Jeunesse et des Sports qui a inspecté, au deuxième et dernier jour de sa visite de travail dans la wilaya, des installations sportives et de jeunesse à Adrar et dans la wilaya déléguée de Bordj Badji-Mokhtar.

B. M.

ALGER, USAGERS DU MÉTRO ET TRAMWAY

Lancement de la carte à puce

L'Entreprise métro d'Alger (Ema) a lancé un nouveau service intitulé la carte sans contact (CSC, carte à puce) destinée aux clients utilisant fréquemment le métro et le tramway et ce, depuis le 24 octobre 2017, selon cette entreprise publique.

La carte à puce a été mise essentiellement à disposition des abonnés usagers des deux réseaux de transports (métro et tramway) à la même date, a ajouté la même source, soulignant que l'interopérabilité est la capacité que possède un système ou un produit, dont les interfaces sont intégralement connues, en fonction avec d'autres systèmes ou produits existants ou futurs et ce, sans restriction d'accès ou de mise en œuvre. Le client dispose pour voyager d'un support (carte à puce sans contact CSC) unique sur lequel il peut charger à la fois ses titres (abonnements, unités de voyage) de transport et ses droits à réduction, explique le communiqué. Ce support interopérable est utilisé sur les deux modes de transport (métro/tramway), chaque réseau reconnaît, accepte et traite

le support interopérable émis par l'autre réseau partenaire. Le support interopérable demeure propriété de son émetteur et lorsqu'il est nominatif, il est réservé à un usage personnel, a précisé la même source. Une gamme des supports basée sur ces cartes à puce sans contact sera mise en œuvre dans le métro et tramway. Son support peut, donc, héberger différents types de titres de transport, à savoir des titres monomodaux, qui sont utilisables sur un unique réseau de transport, et des titres multimodaux utilisables sur les deux réseaux de transports (métro et tramway). Les voyageurs peuvent acquérir les titres de transport (abonnement, unité de voyage) sur le support interopérable (carte sans contact CSC), auprès des agences commerciales au niveau du métro et tramway.

Par ailleurs, le ministère des Travaux publics et des Transports et l'Ema partagent la volonté de développer l'usage des transports collectifs et considèrent que la billettique constitue "un outil de facilita-

tion de l'accès au transport en offrant à l'utilisateur un support de titre unique pour ses déplacements".

Dans ce cadre, ils partagent comme objectif "le développement de l'usage des transports collectifs et souhaitent favoriser le report modal de la voiture vers le transport en commun", ajoute le communiqué. Ils considèrent, à ce titre, le développement de la multimodalité comme "un facteur essentiel à la réussite du développement des transports collectifs en voulant pérenniser et améliorer les offres tarifaires sur les deux modes de transport métro et tramway. De surcroît, ils souhaitent développer des tarifs communs à plusieurs réseaux".

A rappeler que l'Entreprise Métro d'Alger, en accord avec la tutelle, avait lancé en février 2016 le projet relatif à l'interopérabilité des systèmes billettique du métro et du tramway, qui a abouti avec succès à la concertation des deux systèmes.

APS

BISKRA, STATION DE FRET DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL MOHAMED-KHEIDER

Un atout majeur pour la promotion de l'exportation



Réussie grâce aux efforts colossaux consentis avec les producteurs et le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, cette réalisation fera de Biskra "un pôle agricole" et permettra ainsi "l'exportation des produits agricoles conformément aux normes requises", a ajouté M. Zaâlane.

PAR BOUZIANE MEHDI

La station de fret de l'aéroport international Mohamed-Kheider de Biskra, à partir de laquelle le premier contingent de produits agricoles a été exporté

vers l'Europe, constitue un "acquis pour la promotion de l'exportation hors hydrocarbures", a considéré, dimanche dernier à Biskra, le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, qui était accompagné du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, indiquant dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans cette wilaya que le début du service dans cette structure représente "une valeur ajoutée" dans le système de fonctionnement de cet établissement aéroportuaire et "contribuera à la concrétisation sur le terrain de l'objectif national de l'exportation hors hydrocarbures".

Réussie grâce aux efforts colossaux consentis avec les producteurs et le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, cette réalisation fera de Biskra "un pôle agricole" et permettra ainsi "l'exportation des produits agricoles

conformément aux normes requises", a ajouté M. Zaâlane.

Selon l'APS, le ministre a souligné que cette mesure tant attendue par les agriculteurs contribuera également à "l'allègement des charges et la réduction des coûts de l'exportation", précisant que cela constitue "un début", en attendant la réception "prochainement" d'une station similaire dans la wilaya d'El-Oued.

Au cours de sa visite dans la wilaya, le ministre a inspecté plusieurs projets relevant de son secteur, à l'instar du chantier de réalisation d'un dédoublement entre Sidi Okba et Biskra sur 15 km et le dédoublement de 15,6 km reliant Biskra à la wilaya d'El-Oued, et il a revalorisé la contribution des entrepreneurs qui ont pris l'initiative de réaliser bénévolement des projets, indiquant que son département œuvre à payer la totalité des créances des entreprises "avant la fin de l'année".

B.M.

SIDI BEL-ABBES, ENTREPRISE NATIONALE DES INDUSTRIES ÉLECTRONIQUES

Inauguration de trois nouvelles unités

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a inauguré, lundi dernier, trois nouvelles unités relevant de l'Entreprise nationale des industries électroniques (Enie) de Sidi Bel-Abbès.

Il s'agit d'une usine de production et de montage de plaques photovoltaïques, d'un laboratoire de recherche et de développement et d'un laboratoire de maintenance d'équipements électroniques.

A cette occasion, le ministre a souligné que l'Etat a mobilisé d'importants investissements pour développer cette entreprise nationale pilote dans le domaine électronique, ce qui nécessite la multiplication des efforts de tous les acteurs pour une exploitation optimale de ces investissements et la réalisation de la valeur ajoutée pour l'économie locale et nationale.

Youcef Yousfi a indiqué que l'Enie dispose d'atouts lui permettant de s'imposer dans le domaine de l'électronique, de faire face à la concurrence et de satisfaire les besoins du marché local et se tourner vers l'exportation. Le ministre a rappelé que la stratégie adoptée par le gouvernement repose principalement sur la réduction de la facture d'importation des différents produits de large consommation à travers l'encouragement et le soutien des produits nationaux fabriqués selon les normes internationales pour satisfaire les besoins du marché.

Abordant l'aspect recherche et développement, M. Yousfi a insisté sur la poursuite

de la formation et l'investissement dans la ressource humaine et la coopération avec les universités en vue d'attirer les compétences et les chercheurs du pays, d'apporter la valeur ajoutée, d'assurer la pérennité dans ce domaine et de s'adapter aux évolutions dans le monde.

Inaugurant l'usine de production et de montage de plaques photovoltaïques, le ministre a expliqué que cette dernière œuvrera à fabriquer des équipements pour la production de 18 mégawatts par an d'énergie solaire. Il est prévu que la capacité productive de cette usine, qui emploie 100 travailleurs, atteigne progressivement 45 mégawatts par an et ensuite 75 mégawatts en 2020. Youcef Yousfi a indiqué que les plaques photovoltaïques sont destinées aux privés, professionnels et industriels, signalant que l'Enie s'est lancée dans la concrétisation d'un programme d'éclairage public à travers l'énergie solaire dans plusieurs villes algériennes, dont Sidi Bel-Abbès et la nouvelle ville de Sidi Abdellah.

Le ministre a insisté, dans ce sens, sur la diversification des produits fonctionnant à l'énergie solaire, dont des climatiseurs, en vue de réduire la consommation de l'énergie électrique qui est coûteuse, surtout lors de la saison des fortes chaleurs.

Pour ce qui est du laboratoire de maintenance des appareils électroniques, M. Yousfi a indiqué que cette infrastructure offrira des prestations en métrologie pour les entreprises activant dans les industries

électroniques, ce qui permettra d'améliorer la qualité des produits électroniques fabriqués en Algérie et de faciliter leur accès aux marchés étrangers.

Inaugurant le laboratoire de recherche et de développement de l'Enie, le ministre a affirmé que celui-ci est en mesure de s'adapter aux évolutions que connaît l'industrie électronique dans le monde, ces dernières années, pour que les produits nationaux soient au même niveau de ceux fabriqués ailleurs.

Au terme de sa visite à l'Entreprise nationale des industries électroniques, M. Yousfi a inspecté le projet de rénovation de l'usine d'intégration électronique qui remplacera l'ancienne usine endommagée par un incendie et qui entrera en service fin janvier prochain. A cette occasion, il a insisté sur l'importance de diversification des produits pour répondre aux besoins du marché.

Selon les explications fournies par le Président-directeur général de l'Enie, Djamel Bekkara, l'usine d'intégration électronique est "très sophistiquée". Réalisé selon des normes internationales sur une superficie de 10.000 mètres carrés, il utilisera trois chaînes de montage et de fabrication des mini-appareils électroniques, dont des puces électroniques pour véhicules, des téléviseurs, des téléphones portables, des PC et autres produits électroniques intelligents.

APS

SOUK AHRAS

Placement de 5.116 demandeurs d'emploi

Un total de 5.116 demandeurs d'emploi dans la wilaya de Souk-Ahras a été placé dans des entreprises économiques, depuis début 2017, dans le cadre des dispositifs gérés par l'agence de wilaya de l'emploi (Awem), a indiqué, mardi, le directeur de cette agence, Abderrezak Mazouz.

S'exprimant lors d'une journée "portes ouvertes" sur les dispositifs d'emploi, organisée en faveur des médias, le même responsable a précisé que ces placements concernent 2.287 emplois dans le cadre du système dit "classique", dont 1.448 pour le secteur public et 814 pour celui privé en plus de 25 autres relevant des entreprises étrangères.

Ces placements (2.287) sont répartis sur plusieurs secteurs, dont 551 postes créés par le secteur de l'industrie, construction et travaux publics (603), l'agriculture (550) générés par la société de génie-rural et les services (583), selon le même responsable.

Pas moins de 2.829 autres demandeurs d'emploi ont également bénéficié de postes de travail durant la même période, dont 273 emplois, créés au titre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et 269 autres dans le cadre des contrats de travail aidé (CTA), a-t-il ajouté. Ces résultats ont été obtenus à la faveur de l'ensemble des sorties et visites sur le terrain à destination des entreprises économiques, à savoir l'organisation de 545 visites vers 3.000 établissements, a-t-il fait remarquer.

L'antenne locale de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) a participé également dans la relance du secteur de l'agriculture durant ces deux dernières années où 40% des projets financés ont été créés par ce secteur, toutes activités confondues, à l'instar de la filière laitière, celle ovine et céréalière, a fait remarquer dans ce même contexte le directeur local de cette caisse.

BATNA

Nécessité de créer un conseil de déontologie de vétérinaire

Les participants à la première édition du forum de médecine vétérinaire El Aurassi, organisée à Batna, ont appelé dimanche, lors de la journée de clôture de cet événement, "à la création d'un conseil de déontologie de vétérinaire". Au cours de cette rencontre, les spécialistes ont affirmé que la création de ce conseil est devenue "une nécessité" eu égard, ont-ils argumenté, "au rôle et à l'importance de la richesse animale dans le développement de l'agriculture", précisant que l'Etat mise énormément sur ce secteur non seulement pour atteindre une autosuffisance dans les produits agricoles mais également pour booster l'économie nationale. Dans ce contexte, l'ancien directeur du Laboratoire vétérinaire régional de Constantine, Dr Abderrahmane Boubakeur, a indiqué que "ce conseil permettra d'organiser la profession de vétérinaire à l'échelle nationale et contribuera à sa promotion". Il a également ajouté que cette organisation donnera la possibilité "d'instaurer un ordre des vétérinaires algériens" qui sera en mesure de regrouper les vétérinaires exerçant en Algérie dans les secteurs public ou privé, ainsi que les enseignants vétérinaires des centres de formation et les détenteurs de diplôme de vétérinaire. De son côté, le président du groupement technique vétérinaire algérien, Dr Boubakeur Seddik Ben Yahia, a considéré que cette initiative revêt une grande importance du fait qu'elle constitue un lieu de rencontre entre vétérinaires et spécialistes en vue d'échanger les expériences de terrain.

APS

SYRIE

La Russie entame le retrait de ses troupes

"J'ordonne au ministre de la Défense, le chef d'état-major général, de procéder au retrait du groupe de troupes russes de leurs lieux de déploiement permanent"...

C'est ce qu'a déclaré M. Poutine en s'adressant aux militaires. "En deux ans, les forces armées russes, avec l'armée syrienne, ont défait le groupe de terroristes internationaux, et j'ai décidé qu'une partie importante du contingent militaire russe en République arabe syrienne retournera en Russie", a-t-il déclaré.

Le président russe a indiqué que la Russie lancerait un nouvel assaut, encore plus important, aux terroristes s'ils arrivaient à relever la tête. "Nous n'oublierons jamais ni les morts ni nos pertes causées par la lutte contre le terrorisme, en Syrie et chez nous, en Russie", a encore affirmé le président russe.

M. Poutine, accueilli sur la base russe de Hmeimim en Syrie par le dirigeant syrien Bachar al-Assad, le ministre russe de la Défense Sergueï Choïgou et le chef des forces russes en Syrie, le général Sergueï Sourovikine, n'a toutefois pas précisé combien de soldats russes resteraient sur



place. "Vous revenez victorieux dans vos foyers, auprès de vos proches, parents, femmes, enfants, amis. La patrie vous attend, mes amis", a-t-il ajouté, selon Interfax. Les propos du président russe ont été rapportés plusieurs heures après la tenue de son discours lundi matin, alors que la chaîne de télévision russe Rossia 24 montrait déjà l'avion présidentiel au Caire, où Vladimir Poutine est attendu par le chef de l'Etat égyptien Abdel Fattah Al-Sissi. Jeudi, Moscou a annoncé la "libération totale" du territoire syrien de l'emprise du groupe Etat islamique (EI), bien que l'or-

ganisation djihadiste contrôle toujours plusieurs poches dans le pays. La Russie avait déjà annoncé le 21 novembre la fin de la "phase active de l'opération militaire" en Syrie.

Lancée en 2015, l'intervention militaire russe en Syrie a changé la donne en permettant notamment aux forces gouvernementales de ravir à l'EI la cité antique de Palmyre et de chasser les rebelles de leur bastion d'Alep, dans le nord-ouest du pays.

CORÉE DU SUD

Les usines d'armes tournent à plein régime sous la menace du Nord

Sous la menace de son voisin du Nord, la Corée du Sud fait tourner ses usines d'armes à plein régime, confortant son leadership parmi les producteurs émergents, selon un rapport de l'institut Sipri publié lundi.

L'industrie de l'armement sud-coréenne représentait 2,2 % des ventes des cent plus gros producteurs mondiaux en 2016 avec un chiffre d'affaires de 8,4 milliards de dollars, en hausse de 20,6 % par rapport à 2015, selon l'Institut international de recherche sur la paix, basé à Stockholm. La menace nord-coréenne « alimente l'acquisition d'équipement militaire par la Corée du Sud qui se tourne de plus en plus vers sa propre industrie d'armement pour répondre à la demande », relève le chercheur Siemon Wezeman. « L'augmentation de l'arsenal d'armes nucléaires de la Corée du Nord entraîne d'importants investissements (militaires)

en Corée du Sud », ajoute-t-il. Pendant des décennies, la Corée du Sud fut l'un des plus gros importateurs mondiaux d'équipements et de technologies militaires, en grande partie américains. Mais depuis peu, l'industrie nationale se développe à grande vitesse et le budget de la défense de Séoul est proportionnellement l'un des plus élevés du monde en dehors des zones de conflit du Moyen-Orient et de l'Afrique, selon le Sipri. "Parallèlement, souligne Siemon Wezeman, la Corée du Sud cherche à atteindre son objectif de devenir un grand exportateur d'armes".

Les exportations d'armes sud-coréennes, qui s'élevaient à 253 millions de dollars en 2006, atteignaient 2,5 milliards de dollars dix ans plus tard, selon les données officielles. Les missiles, obusiers, sous-marins et avions de guerre sud-coréens sont particulièrement appréciés en Asie du

Sud-Est, en Europe de l'Est et en Amérique du Sud.

Sept groupes d'armement sud-coréens figurent dans le classement des cent premiers producteurs mondiaux établi par le Sipri. Le premier d'entre eux, le conglomérat Korea Aerospace Industries (KAI) qui a notamment développé avec l'américain Lockheed Martin le chasseur supersonique d'entraînement T-50 Golden Eagle, se place en 48e position.

Au total les ventes des producteurs du top 100 se sont élevées à 374,8 milliards de dollars l'an dernier, une progression de 1,9% par rapport à 2015. Il s'agit de la première hausse annuelle après cinq années consécutives de baisse. A eux seuls, les producteurs américains représentaient 57,9% du total, devant les britanniques (9,6%), les russes (7,1%) et les français (5%).

TANZANIE

Le gouvernement déterminé à combattre avec la Monusco dans l'est de la RDC

L'armée tanzanienne se dit prête à poursuivre ses opérations dans l'est de la République démocratique du Congo, a déclaré le général James Mwakibolwa, qui avait entre 2013 et 2014 lui-même commandé la brigade d'intervention rapide de la Monusco. C'était à l'époque du M23. Le général tanzanien a tenu ces propos lors d'une conférence de presse dimanche 10 décembre à Dar es-Salaam, dans l'enceinte

du quartier général de l'armée. L'attaque du 7 au 8 décembre 2017 est la pire attaque que nous avons enregistrée depuis que nos forces participent aux opérations de maintien de paix, depuis 2011, et nous avons enregistré une lourde perte. Malgré tout cela, nos forces qui sont sur place ont encore plus la volonté de combattre l'ennemi et d'accomplir leur mission avec une grande technicité et du

professionnalisme. Je confirme au peuple tanzanien et aux autres que cette attaque ne va pas nous décourager. L'armée du peuple tanzanien ne va pas être ébranlée, notre pays est en paix et continuera à être en paix, et quiconque osera nous déranger, nous allons nous occuper de lui.

Agences

IRAK

Sa frontière avec la Syrie fortifiée

Les forces irakiennes ont commencé lundi à fortifier la frontière avec la Syrie, deux jours après l'annonce par l'Irak de la victoire militaire contre le groupe jihadiste Etat islamique (EI).

"Des unités d'ingénierie de l'armée ont commencé à renforcer la bande frontalière irako-syrienne, dans la ville d'Al-Qaïm", dans la province occidentale d'Al-Anbar, frontalière de la Syrie, a indiqué un général de l'armée.

Les fortifications vont se faire le long de la frontière allant d'Al-Qaïm à la ville de Rabia, dans la province de Ninive, plus au Nord, a-t-il déclaré à l'AFP à Habbaniyah, une ville de la province d'Al-Anbar.

"Les unités vont mettre en place de nouvelles positions défensives, des monticules de sables et des tranchées. Des soldats et des gardes-frontières supplémentaires seront déployés pour contrer toute attaque de l'EI depuis la Syrie."

Samedi, le Premier ministre Haider al-Abadi a annoncé la victoire totale sur l'EI qui avait menacé en 2014 l'existence même de l'Etat irakien en s'emparant du tiers de son territoire.

Cette année-là, le groupe ultraradical avait proclamé un "califat" à cheval entre l'Irak et la Syrie, aujourd'hui en lambeaux. En Syrie, il n'est plus présent que dans des poches dans une zone dans l'est du pays, frontalière de l'Irak, ainsi que dans le centre et le sud syriens.

La défaite militaire de l'EI en Irak, facilitée par l'appui crucial de la coalition internationale dirigée par les États-Unis, marque un tournant dans la lutte lancée il y a trois ans pour en finir avec cette organisation jihadiste responsable de massacres, d'exactions et d'attentats.

Mais selon les experts, si l'EI a perdu son "califat", il dispose encore de cellules pouvant commettre des attaques sanglantes.

CORÉE DU NORD

Washington, Séoul et Tokyo lancent les grandes manœuvres d'intimidation

Les forces américaines, sud-coréennes et japonaises ont entamé, lundi, des exercices conjoints, selon l'armée sud-coréenne. Ces manœuvres visent à traquer les missiles nord-coréens, alors que Pyongyang vient de tirer un engin balistique intercontinental d'une portée inédite. Les exercices, les sixièmes du genre depuis juin 2016 et qui doivent durer deux jours, se tiennent au large de la péninsule coréenne et du Japon, selon le ministère sud-coréen de la Défense.

"Pendant l'exercice, des bâtiments de guerre Aegis de chaque pays vont simuler la détection et la traque d'éventuels missiles balistiques nord-coréens et partager les informations", a-t-il ajouté.

Deux navires américains prennent part à l'exercice, ainsi qu'un bâtiment sud-coréen et un japonais. Les deux pays asiatiques, dont les propres relations sont entachées par des différends historiques et territoriaux, sont liés aux États-Unis par des pactes de sécurité. La semaine dernière, les États-Unis et la Corée du Sud ont mené leur plus important exercice aérien conjoint à ce jour.

Agences

Jérusalem : la décision de Trump, un acte hostile envers le monde arabo-musulman

Ysrael Katz, ministre israélien du Renseignement, a expliqué que cette décision a été prise en coordination avec certains pays arabes, dont l'Arabie saoudite... info ou intox, les prochains jours/semaines nous le diront.

La décision du président Trump concernant la ville de Jérusalem est un acte hostile envers le monde arabo-musulman, mais ne constitue en aucun cas une surprise ! Cette décision a même un avantage majeur : elle clarifie une fois pour toutes la position américaine pour ceux qui faisaient encore semblant de l'ignorer en feignant de penser que les USA étaient garants de neutralité, ce qu'ils n'ont jamais été tout au long de leurs interventions dans cette guerre coloniale au profit d'Israël, quels que soient les agissements de ce dernier.

Et dès lors, suite à cette décision, terminé le moribond - processus de paix - avec en point de mire, l'établissement de - deux États - se partageant Jérusalem comme capitale ; terminées les négociations autour des miettes dont la Palestine devait se contenter pour la création de son État parcellaire ; terminés les ballets diplomatiques ne brassant que du vent et des bonnes intentions, se résumant toujours au même mantra des deux États. La décision de Trump remet les pendules à zéro et a l'avantage de faire table rase.

En 1995, le Congrès américain avait déjà adopté le Jerusalem Embassy Act appelant les États-Unis à déménager l'ambassade de Tel Aviv à Jérusalem, - capitale de l'État d'Israël -. Cette loi, contraignante pour le gouvernement américain, était flanquée d'une clause permettant aux présidents de repousser son application pour six mois. Bill Clinton, George W. Bush et Barack Obama ont systématiquement utilisé la clause chaque semestre. Et D. Trump l'a utilisée une fois. Jugeant qu'aujourd'hui, il était temps d'arrêter la mascarade, et d'appliquer la loi de 1995.

Quelles retombées au niveau international ?

Les pays arabes ou à majorité musulmane tempêtent à grand renfort de déclarations et de menaces plus alarmistes les unes que les autres. Dans les faits, on verra... d'autant que pour tenter de déminer le terrain Ysrael Katz, ministre israélien du Renseignement, a lâché que cette décision avait été prise en coordination avec certains pays arabes dont l'Arabie saoudite, de quoi tempérer quelque peu la colère montante... Info ou intox, les prochains jours/semaines nous le diront.

Dans les pays traditionnellement alliés des USA, les gouvernements ont fait part de leurs réticences, voire pour certains de leur réprobation. Dans les faits, on verra... d'autant qu'en France - le gouvernement le plus sionisé d'Europe - le CRIF a déjà encouragé le président Macron à suivre l'exemple des USA, le député FN G. Collard a fustigé E. Macron le traitant de - mauviette - de ne pas avoir le courage de suivre l'exemple américain, et B. Netanyahu doit rencontrer le président français ce lundi 11 décembre... Là aussi, les prochains jours/semaines nous indiqueront ce qu'il en est.



Dans tous les cas, s'inscrivant à l'encontre du Droit international et des multiples résolutions de l'Onu sur le sujet, cette déclaration tombe comme un aveu d'échec de ces derniers, même si cette décision n'a dès lors aucune valeur juridique.

La rue palestinienne, seule encore une fois

Une fois de plus, c'est la rue palestinienne qui va payer le prix fort. Elle est et restera seule à s'insurger en pratique contre cette décision, encouragée par les autorités du Fatah et du Hamas ainsi que la plupart des dirigeants des pays arabo-musulmans multipliant harangues et menaces, et poussant au soulèvement. Eux-mêmes ne descendront pas dans la rue, préférant y envoyer leur jeunesse. Ainsi, comme dans n'importe quel pays, chacun peut voir et comprendre que le drame des peuples sont vraiment leurs dirigeants !

Hélas, quantité de situations préalables ont déjà démontré à quel point ces politiciens sont dépourvus de tout courage et du minimum de sens moral.

Il y a néanmoins dans ce - jour historique - comme l'a désigné Netanyahu - et il a probablement toutes les raisons de le penser et de le proclamer, n'hésitant pas à affirmer que d'ici peu, d'autres pays emboîteront le pas aux USA : que cette reconnaissance de Jérusalem comme capitale de l'État hébreu ouvre la voie royale pour imposer dans la foulée, une reconnaissance de facto de l'État israélien comme État juif. En effet, si la capitale l'est, pourquoi le pays tout entier ne le serait-il pas ?! Trump ayant déclaré au cours de son intervention qu'en tant qu'État souverain, Israël avait le droit de déterminer quelle serait sa capitale. Plus clair que cela...

L'Etat sioniste sous la direction de B. Netanyahu a lamentablement échoué dans ses tentatives de renversement du gouvernement syrien. Il est, avec les USA et l'alliance occidentale, l'un des grands perdants de la longue guerre menée en Syrie. Tous ses plans et manigances se sont retournés contre lui, il fallait bien que le Premier ministre ait quelque chose à présenter au pays pour tenter de sauver sa peau, d'autant qu'il est empêtré, lui aussi, dans des affaires de corruption. De même pour Trump malmené dans plusieurs dossiers et qui se devait de redorer son blason aux yeux d'une large partie de son électorat, les chrétiens-évangélistes, puissant lobby souvent plus sioniste que les juifs eux-mêmes. Voilà qui est fait, dans

ne se couchent jamais

Tout le monde sait que les électeurs ont la fâcheuse tendance à avoir la mémoire courte. Et ce qui est présenté aujourd'hui comme un - jour historique - me semble contenir tous les ingrédients pour que ce jour se retourne de manière inattendue en ténèbres contre ceux qui l'ont provoqué et encensé. L'apparent cadeau que vient de faire l'administration américaine au gouvernement Netanyahu est un cadeau pourri. Et aussi bien les USA qu'Israël seront perdants, s'entraînant mutuellement dans leur chute. Ce n'est qu'un épisode de plus dans la dérive actuelle, mais Jérusalem et la Palestine retrouveront plus tôt que tard, leur statut initial de ville et de pays arabe, où toutes les communautés présentes sur le territoire y jouiront comme avant de la liberté de vivre leur culte, dans le respect des autres, comme dans tout pays moderne, tourné vers l'avenir et animé d'une justice équitable pour tous ses citoyens, et non pour une partie d'entre eux.

En attendant, par sa funeste alliance avec l'occupant terroriste israélien l'administration américaine n'a fait qu'ajouter de l'huile sur un Moyen-Orient qu'il a déjà amplement enflammé. Et les jours/semaines qui suivent risquent d'aboutir à un nouvel embrasement - il est question d'une 4^e Intifada - dont la colonie sioniste ne doit pas penser qu'elle sortira indemne, la résistance arabe s'étant considérablement renforcée ces dernières années. Et la rue arabe est plus que jamais unie face à cette décision qu'elle considère, à juste titre, comme une déclaration de guerre. Et en temps de guerre, ce sont les armes qui parlent ! A terme donc, cette décision hostile sera comme l'écrivent certains, les portes ouvertes de l'enfer qui engloutiront la colonie israélienne la faisant payer enfin pour ses multiples crimes et leur inadmissible impunité.

Poutine se rend au Caire

L'objectif personnel des États-Unis sur Jérusalem ouvre à la Russie une fenêtre d'opportunité afin de renforcer sa position pour devenir l'acteur le plus créatif et le plus positif de la politique au Moyen-Orient. Quatre jours après l'annonce du président Trump sur Jérusalem, le président Vladimir Poutine entreprend des - visites de travail - non programmées en Égypte et en Turquie.

Jeudi, le ministre russe des Affaires étrangères a publié une longue déclaration critiquant la décision américaine sur Jérusalem. La nouvelle position des États-Unis sur Jérusalem peut compliquer davantage les relations israélo-palestiniennes et la situation dans la région... La Russie considère Jérusalem-Est comme la capitale du futur État palestinien et Jérusalem-Ouest comme la capitale de l'État d'Israël.

La Russie s'est positionnée de manière appropriée sur la rue arabe. Mais la question de Jérusalem n'est pas ce qui amène Poutine au Caire. Le message du Kremlin signalait la nécessité - d'assurer la stabilité et la sécurité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord -. Ce qui signifie la Libye, le Sinaï et la Syrie et dans une certaine mesure le Yémen - dans cet ordre peut-être.

Compléments alimentaires : utiles ou dangereux ?

Retrouver une mémoire d'éléphant, avoir un ventre plat, bronzer avant l'heure... Les promesses des compléments alimentaires sont multiples et alléchantes. Ces produits ont inondé les rayons des parapharmacies ces dernières années. Mais existe-t-il des risques à les consommer et comment en mesurer l'efficacité ?

Compléments alimentaires : une législation trop laxiste ?

En France, les compléments alimentaires sont en vente libre. Sur Internet ou en pharmacie, pas besoin d'ordonnance pour s'en procurer. Renforcer ses défenses naturelles, retrouver le sommeil, préserver la jeunesse de sa peau ou booster sa libido... Les compléments alimentaires promettent beaucoup de choses et remportent un réel succès. Un Français sur deux en consomme et sept fois sur dix, cette consommation répond à une attente santé. En tout, 80 millions de boîtes sont vendues chaque année en France.

En France, la législation distingue très clairement les médicaments des compléments alimentaires. Ces derniers ne sont pas soumis à une autorisation de mise sur le marché et sont vendus sans ordonnance. Une législation jugée laxiste par certains professionnels de la santé, comme le Pr Alain Astier, chef du service pharmacie de l'hôpital Henri Mondor, mettent

en garde les consommateurs : "Certains compléments alimentaires peuvent être dangereux parce qu'en général, ce sont des produits dérivés des plantes, et toutes les plantes ne sont pas anodines contrairement à ce que l'on veut bien penser. Par exemple, le millepertuis est une plante classique, une fleur qu'on utilise comme traitement de la dépression, qui est présentée comme tel et qui donne énormément de problèmes notamment d'interactions avec des médicaments. Ce sont donc des produits dangereux."

Des produits dangereux et dont l'efficacité n'est jamais garantie

"Pour un médicament, il y a une autorisation de mise sur le marché, il y a un dossier qui certifie la qualité du produit... Mais pour un complément alimentaire, il n'y a rien de cela. Il n'y a pas de composition clairement identifiée et il n'y a pas du tout de preuve d'efficacité, on se base sur des théories, un usage pratique ancien avéré... Il n'y a aucune démonstration d'efficacité".

Les allégations santé présentes sur les boîtes doivent, cependant, être validées par l'Agence européenne de sécurité alimentaire. Mais pour vanter toujours plus les mérites de leurs produits, certains fabricants ont trouvé une parade : le dispositif médical. Une pratique dénoncée par Que Choisir, une association de consommateurs : "Le seul fait qu'il soit dispositif médical au lieu de complément alimen-



taire l'affranchit d'apporter quelque preuve que ce soit", souligne Fabienne Maleysson, journaliste.

En France, le secteur des compléments alimentaires est en pleine croissance. Chaque année, il représente environ 1,5 milliard d'euros.

Identifier les besoins à combler

En quelques années, les gélules dédiées au bien-être ont envahi les rayons des pharmacies. En France, chaque année, environ 80 millions de boîtes de compléments alimentaires sont vendues. En 2009, un Français sur deux avait eu recours à des compléments alimentaires et sept fois sur dix, cette consommation répondait à une attente

santé. Les compléments alimentaires sont vendus sans ordonnance mais ce ne sont pas des médicaments. Ils se situent entre le médicament et l'alimentaire. D'ailleurs, ils ne contiennent pas de substances ayant des propriétés curatives. Sans effets pharmacologiques, les compléments alimentaires ne permettent ni de prévenir ni de soigner des maladies. Mais ils pallient toute insuffisance et agissent sur le bien-être, la forme, la beauté des cheveux et des ongles, le tonus, ou encore le stress et le sommeil. Certaines personnes ne peuvent d'ailleurs plus se passer de leurs compléments alimentaires. Mais même s'ils sont en vente libre, les compléments alimentaires peuvent avoir des effets indésirables.

Pour s'y retrouver et prendre les compléments les plus appropriés à ses besoins, mieux vaut donc consulter son médecin.

Un danger mal évalué ?

Si l'achat de compléments alimentaires ne nécessite pas de prescription médicale, ils ne sont pas pour autant des produits anodins. Ils peuvent contenir des substances très actives et avoir des effets secondaires non négligeables. C'est le cas du Citrus aurantium, plus connu sous le nom d'orange amère.

"Le citrus aurantium est une plante qui permet d'être dévot, d'avoir un sommeil profond... C'est une plante très douce que l'on peut conseiller aux personnes plus sensibles comme les personnes âgées ou

aux personnes fatiguées", explique Michel Pierre, herboriste.

Le problème, c'est que l'on retrouve souvent le citrus aurantium dans des compléments alimentaires non pas pour dormir, mais pour perdre du poids. Une indication pour le moins surprenante selon le Pr Astier, professeur de pharmacie : "Pour maigrir, on vous conseille une association caféine et écorce d'orange amère sous forme de gélule. Les consommateurs de ces gélules espèrent maigrir avec ces compléments. Mais en réalité, ils ne sont pas très efficaces et ils ont de nombreux effets indésirables". Le citrus contient en effet une substance active appelée la parasymphrine. Une fois ingérée,

elle peut provoquer un rétrécissement des bronches et une vasoconstriction, c'est-à-dire un resserrement des vaisseaux sanguins. Le résultat : une élévation de la tension artérielle et une diminution du rythme cardiaque. Le Pr Astier met, donc, en garde contre la consommation de ce produit : "Il peut y avoir des accidents notamment chez les personnes cardiaques, chez les personnes obèses, les personnes qui veulent faire du sport... Ce produit est donc loin d'être anodin. Ce n'est pas parce que le produit est dérivé d'une sorte d'orange qu'il n'est pas dangereux."

L'Anses, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, a enregistré 18 cas d'effets indésirables susceptibles d'être

liés à la prise de ces produits. Elle déconseille les compléments alimentaires à base de citrus pour les personnes à risque. Des compléments minceur à effet placebo

Compléments alimentaires ou médicaments, les pharmacies pullulent de produits sensés aider à perdre du poids, mais si leur efficacité est très variable, tous peuvent finalement coûter cher, pour le porte-monnaie comme pour la santé.

Lors du Congrès international sur l'obésité de Stockholm (11-15 juillet 2010), la question des compléments alimentaires vendus en parapharmacie a été vite évacuée : "Economisez votre argent, c'est la seule chose que vous allez perdre", martèle Judith Stern, professeur de nutrition et de médecine interne à l'Université Davis de Californie. Deux études présen-

tées à l'occasion du congrès montrent en effet l'inefficacité des compléments alimentaires. "Il y a des tas de compléments minceur promettant une perte de poids sous l'action de toutes sortes de mécanismes (...) le marché est immense, mais contrairement aux médicaments réglementés, leur efficacité n'a pas à être prouvée", explique Thomas Ellrott, directeur de l'Institut de nutrition et de psychologie à l'Université de médecine de Göttingen (Allemagne). Son enquête prouve que sur les neuf compléments alimentaires étudiés proposant neuf principes - prétendument actifs - différents, "pas un seul n'a été plus efficace que

des pilules placebo pour obtenir une perte de poids sur la période étudiée de deux mois". Et pourtant, le marché est très lucratif. "Les ventes mondiales annuelles de compléments diététiques sont nettement supérieures à 13 milliards de dollars (10 milliards d'euros)", souligne Igho Onakpoya, de l'Université d'Exeter et Plymouth (Grande-Bretagne), qui a effectué une analyse systématique de tous les comptes rendus existants d'essais cliniques de compléments alimentaires. "Les gens pensent que ces suppléments sont un moyen rapide pour perdre du poids et sont prêts à dépenser des fortunes, mais ils risquent d'être déçus, frustrés et déprimés."

Pour une aide efficace vendue en pharmacie, "il vaut mieux se tourner vers les médicaments réglementés en vente sur prescription médicale. Mais attention aux effets secondaires des principes actifs. Il faut dans ce cas un strict suivi médical. De plus, les patients sont souvent victimes de leurs espérances", regrette Luc van Gaal, de l'université d'Anvers (Belgique). "Si le patient n'est pas content parce que cela ne va pas assez vite ou parce qu'il veut aller encore plus loin, il fait des expérimentations, double les doses... Et là il y a un risque grave pour la santé", explique le chercheur, laissant entendre qu'il est possible de se procurer illégalement ces médicaments sans ordonnance.



Les compléments alimentaires à l'origine de nombreuses hospitalisations

La consommation de compléments alimentaires conduit chaque année entre 18.600 et 27.400 personnes dans des services d'urgences aux Etats-Unis (pour 1.340 à 2.970 hospitalisations), selon une étude fédérale publiée dans le New England Journal of Medicine.

En dépit de la popularité des compléments alimentaires "produits à base de plantes", "suppléments en vitamines et minéraux" aux États-Unis, les autorités sanitaires constatent que "les données nationales sur les effets indésirables sont limitées". Contrairement aux médicaments, la vente de ces produits n'est pas réglementée sur le territoire. L'industrie des compléments alimentaires pèse 32 milliards de dollars par an aux États-Unis. Selon une loi de 1994, décrite par les autorités sanitaires américaines, les compléments alimentaires sont considérés sans danger jusqu'à preuve du contraire.

Afin de mieux cerner le problème, des chercheurs de l'agence du médicament étasunienne (FDA) et des Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) ont analysé dix années de statistiques médicales (2004-2013) issues de 63 hôpitaux, afin d'extrapoler le nombre de visites et d'hospitalisations liées à la prise de ces produits.



de ces cas, selon l'étude. Selon cette étude, outre ces problèmes cardiovasculaires, la prise de certains compléments est à l'origine des réactions allergiques graves, des vomissements et des nausées, "liés à leur composition très variée", tant en termes de qualité et de quantité de substances actives (vitamines, minéraux, acides aminés, produits à base de plantes). "Certains compléments contiennent des substances pouvant avoir

une synthèse de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), portant sur sa base de nutrivigilance, les compléments alimentaires sont aujourd'hui la première source de déclarations.

Utiles pour compenser certaines carences alimentaires avérées (notamment, dans le contexte d'une hospitalisation), ces médicaments sont très largement consommés dans les pays développés... alors que les preuves de leur inutilité, pour des adultes ne souffrant pas d'une maladie particulière, s'accumulent au gré des études épidémiologiques.

L'Agence précise que 76 % des 1.500 signalements reçus entre 2010 et 2014 sont liés à la consommation de compléments alimentaires (24 % sont dus "à des aliments enrichis ou des denrées destinées à une alimentation particulière". En matière de compléments alimentaires, "plus d'un tiers des cas exploitables concerne les compléments alimentaires minceurs, capillaires et hypcholestérolémiants. Par ailleurs, les principaux effets indésirables recensés sont d'ordre hépatique, digestif et allergique".

L'Anses estime qu'environ 11 % de ces symptômes sont "vraisemblablement ou très vraisemblablement" liés aux compléments. Aucune extrapolation du nombre de cas sur le territoire n'est proposée par l'Anses.

En France, 14,6 % des hommes et 28,1 % des femmes consommeraient "plus de trois fois par semaine" des compléments alimentaires (au premier rang desquels du magnésium et des vitamines B6 et C), selon une étude réalisée auprès de 79.786 Français,

publiée fin octobre 2013 dans la revue *British Journal of Nutrition*. Ces suppléments sont consommés sans avis médical dans 45 % des cas.

Le syndicat national des professionnels du secteur préconise aux consommateurs "de respecter les doses recommandées et ne pas consommer plusieurs [compléments] ayant les mêmes fonctions simultanément pour éviter les surdosages". Il insiste aussi sur le fait qu'en cas de maladie ou de traitement médicamenteux, "l'avis d'un professionnel de santé pour éviter d'éventuelles interactions" est indispensable. Elle invite également à ne pas consommer de produits "incompatibles avec son état physiologique" (allergie à une plante par exemple), à acheter des compléments alimentaires "uniquement sur les circuits de vente traditionnels [ou] sur des sites Internet français" pour éviter la consommation de produits frauduleux. Le syndicat souligne enfin que les CA "ne sont pas destinés à être pris sur la durée ou à se substituer à l'alimentation".

Fin 2013, la revue scientifique *Annals of Internal Medicine*, se référant à trois récentes études d'envergure, souligne pour sa part que "la plupart des suppléments minéraux et vitaminiques ne présentent aucun avantage clair. [Ils] pourraient même être nocifs chez les adultes bien nourris, et ne doivent pas être utilisés pour la prévention des maladies chroniques."



Selon ces travaux, à l'échelle des États-Unis, entre 18.600 et 27.400 admissions annuelles sont liés à ces compléments, le taux d'hospitalisation étant de l'ordre de 10% (de 1.340 à 2.970). Près d'un tiers des patients sont âgés entre 20 et 34 ans. Très populaires, les compléments destinés "à perdre du poids" ou "à donner de l'énergie" ont été responsables de 71,8% de ces visites aux Urgences. Ces patients se plaignaient de symptômes cardiovasculaires, dont des palpitations, des douleurs à la poitrine et une accélération du rythme cardiaque (tachycardie). Les 20-34 ans ont représenté 58%

de puissants effets dangereux sur l'organisme", alertent les experts de la FDA et de la CDC, déplorant que les fabricants ne soient pas contraints d'apposer des avertissements sur les étiquettes.

A noter que l'étude fédérale, qui ne s'est concentrée que sur les visites à l'hôpital et les hospitalisations, ne fournit aucune statistique sur la mortalité associée à la consommation de ces produits.

Et en France ?

En France, de telles statistiques d'hospitalisation liées à la prise de compléments alimentaires n'ont pas encore été compilées. Selon

FESTIVAL NATIONAL UNIVERSITAIRE DU COURT-MÉTRAGE

Rou'ia remporte le grand prix

Véritable hymne à l'espoir, le film *Rou'ia*, signé Abdelhak Bouden, appelle à l'optimisme et à rester vaillant face aux aléas de la vie.

Le court métrage "Rou'ia" (Vision), production de la Direction des œuvres universitaires Biskra-Chetma, a remporté le grand prix du quatrième Festival national universitaire du court-métrage, dont la clôture a eu lieu samedi soir à la cité universitaire Frères-Oudjara de Batna.

Véritable hymne à l'espoir, le film, signé Abdelhak Bouden, appelle à l'optimisme et à rester vaillant face aux aléas de la vie. Le prix de la meilleure réalisation et celui du meilleur scénario sont respectivement revenus aux films *Nodra* de l'université Batna 2 et *Jamal el Rouh* de la Direction des œuvres universitaires de Batna-Bouakal.

Le prix du public a, quant à lui, été décerné au film *Laghrib* de la Direction des œuvres universitaires de Batna-Centre.

Au total, 22 films, traitant des sujets sociaux et du quotidien de l'étudiant algérien, concouraient pour cette quatrième édition du festival national universitaire, organisée par la Direction des œuvres universitaires Batna-Bouakal.

Invité d'honneur du festival et



directeur du Centre culturel universitaire de Nabeul (Tunisie), Hadi Essenoussi a, au cours de la cérémonie de clôture, salué la qualité des œuvres participantes, estimant que ce festival avait toutes les qualités requises pour devenir un rendez-vous culturel maghrébin.

De son côté, le président du jury, Abdelkader Boudebza, a tenu à souligner la beauté et la diversité des films proposés, affirmant que ces derniers laissent entrevoir un avenir radieux pour le Festival national universitaire du court-métrage.

Cette quatrième édition s'est démarquée de ses devancières par l'organisation d'ateliers d'écriture scénaristique, de réalisation d'image et de montage, encadrés par des spécialistes

venus de Batna, Mascara, Alger et Tiaret, en plus d'une exposition à l'initiative du Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA).

La cérémonie de clôture aura également permis d'honorer les acteurs du film *Human* réalisé par Issam Tachit de Batna. Ce court-métrage, qui relate l'histoire d'un enfant trisomique qui rêve d'un monde meilleur, a remporté récemment le premier prix des Journées nationales du court-métrage de Béchar. Il est à noter que pour la soirée d'ouverture, le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA) avait présenté en avant-première le biopic sur Abdelhamid Benbadis, projection suivie d'un débat sur le parcours de ce réformiste et fondateur de l'Association des oulémas musulmans

FESTIVAL NATIONAL DE THÉÂTRE AMAZIGH

Ouverture de la 9^e édition à Batna

La 9^e édition du Festival culturel national du théâtre amazigh s'est ouverte dimanche soir au Théâtre régional de la ville de Batna en présence d'un public nombreux. Les adeptes et professionnels du 4^e art ont été nombreux en dépit du froid piquant de cette journée à assister à la cérémonie d'ouverture de cette édition qui se poursuivra jusqu'au 15 décembre sous le slogan "Nous nous rencontrons pour que nous progressions".

Dans son allocution d'ouverture, le commissaire du festival, Salim Souhali, a souligné que la présente édition, en dépit de la réduction du nombre de journées du festival et du nombre des troupes participantes en raison de la réduction du budget de la manifestation, cette dernière demeure "une opportunité pour la créativité et le travail sérieux" au service de la promotion du mouvement théâtral en Algérie. Cette édition est en soi "un challenge" qui traduit la détermination à assurer la pérennité du festival qui constitue un espace ouvert aux talents du théâtre d'expression amazighe, a notamment indiqué le commissaire du festival. Le jury du festival est composé d'artistes et de professionnels de l'art et du théâtre, a ajouté M. Souhali en assurant que la majorité des pièces participantes sont de nouvelles productions.

Le public a suivi durant cette soirée d'ouverture un monodrame de la troupe Debza d'Alger intitulé *El methoum* (L'accusé) adapté d'une œuvre d'Abdellatif Bounab et réalisé par Merzoug Hamiane. Déclinée sur fond d'un décor très sobre, l'œuvre tourne autour de la mésaventure d'une personne qui, après avoir évoqué le passé de ses aïeux, se retrouve emprisonnée et accusée à tort d'un crime qu'elle n'a pas commis. L'édition 2017 du Festival national du théâtre amazigh met en lice 10 troupes, dont celles des trois théâtres régionaux de Batna, Béjaïa et Tizi-Ouzou. La manifestation, étalée sur 6 jours, donnera lieu à une exposition de livres sur la langue tamazight et une journée d'étude sur la vie et l'œuvre de Chebah El Mekki (1894-1988), pionnier du théâtre algérien, et sur la forme de théâtre populaire Chaïb Achoura.

MUSIQUE SYMPHONIQUE

La valse viennoise s'invite à Alger

L'Orchestre de l'Opéra d'Alger sous la direction du maestro Amine Kouider a animé, dimanche à Alger, un concert de musique symphonique dédié à la douceur de la valse viennoise et au génie créatif du grand compositeur autrichien Johann Strauss, devant un public relativement nombreux.

Accueilli à l'opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, le spectacle, intitulé "Les valse de Vienne", a permis à l'assistance d'apprécier, 75 minutes durant, les extraits d'une dizaine de pièces célèbres du grand compositeur Johann Strauss (1804-1849), savamment choisies par Amine Kouider, qui, en sa qualité de directeur artistique de l'Orchestre symphonique, œuvre à la "promotion et à la vulgarisation" du répertoire de la musique classique universelle en Algérie.

Dans la grâce des cadences à trois temps, le public a pris part à un voyage onirique, subtilement conduit par le maestro et son orchestre d'une cinquantaine d'instrumentistes, qui ont d'abord accompagné Nouredine Saoudi, qui a "redoré son blason d'artiste singulier", dira de lui une spectatrice, le temps d'interpréter

Harramtou bik nouaâssi et Harq ed-dana mouhdjati, deux valse entraînant du terroir andalou de la musique algérienne.

Avec une voix présente et étoffée, le ténor algérien, bien que servi par une distribution musicale "minimaliste", de l'avis d'un spectateur connaisseur, a brillamment réussi son tour de chant, avouant au public qu'il était monté sur scène pour "rappeler" la richesse de cette musique savante qui s'ouvre sur "l'harmonisation" et la "polyphonie", avant d'ajouter, avec émotion, que "la scène lui manquait".

Les instrumentistes des différents pupitres ont rendu, dans la densité et la pureté de l'orchestration, les pièces, *Le beau Danube bleu*, *Rêve de printemps*, *La valse de l'empereur*, *Les patineurs*, *La chauve-souris*, *Le Baron tzigane*, *Polka, pizzicato* (interprétation sans archet, en pinçant uniquement les cordes) et la majestueuse *Marche de Radetzky*, à laquelle le public, sollicité par Amine Kouider, a pris part, dans la délectation, avec des claquements de mains cadencés.

L'assistance a apprécié le spectacle

dans un silence religieux imposé par la solennité du moment, applaudissant longuement les musiciens, à l'issue de chaque pièce interprétée, qui ont livré une prestation de haute facture, dans des atmosphères relevées.

"C'est magnifique. Grâce à Amine Kouider, les valse de Vienne se sont invitées chez nous !", dira une spectatrice et d'ajouter : *Nouredine Saoudi devrait penser à nous enchanter dans un spectacle à lui, avec une orchestration polyphonique !*

Emanant de l'Orchestre symphonique national, créé en 1992 et lancé en 1997 sous la direction du regretté maestro Abdelwahab Salim (1931-1999), l'Orchestre de l'opéra d'Alger œuvre, entre autres, à la promotion de la musique symphonique en multipliant les tournées régionales et concerts éducatifs dédiés aux enfants.

Organisé par l'Opéra d'Alger, sous l'égide du ministère de la Culture, le concert de musique symphonique "Les valse de Vienne" est reconduit lundi au même endroit et aux mêmes horaires.

PSG - REAL MADRID

Un match taillé pour Neymar

Ce lundi, le PSG a hérité de ce qui était perçu comme le pire tirage possible pour son entrée dans les phases éliminatoires de la Ligue des champions : le Real Madrid de Zinedine Zidane. Le double tenant du titre, le monstre sacré de la compétition, qui détient le record hallucinant de 12 titres au compteur.

Mais ce Paris Saint-Germain là a aussi des armes pour répondre devant l'impossible : un effectif XXL, un début de saison quasi parfait, une distance en championnat qui lui permettra normalement de pouvoir reposer des cadres (ce que n'a pas le Real, distancé de 8 points par le Barça en Liga) et surtout, des têtes d'affiches. Pour la première fois, l'équipe francilienne va rentrer dans le vif du sujet avec l'un des trois meilleurs joueurs au monde en son sein : Neymar Jr. Débauchée cet été du côté de l'Espagne, la star brésilienne est devenue le joueur le plus cher au monde. Avec cette arrivée, le PSG s'est offert le statut de potentiel prétendant au titre continental, mais aussi et surtout la haine de tous ses voisins européens. À lui tout seul, Neymar incarne donc le rêve parisien, le fameux "Dream



Bigger" qu'il faudra envoyer au visage des plus grosses écuries du monde. Le Real, plus qu'aucun autre club, en fait partie. Neymar, à lui tout seul, incarnera aussi la nouvelle dimension dont rêve l'équipe d'Unai Emery. Dont elle rêve, parce que malgré sa phase de groupes étincelante – un record de buts inscrits et une première place de groupes acquise au terme de 5 victoires – elle reste sur une défaite face au Bayern Munich qui a eu le don de ramener les Parisiens sur terre. Neymar, plus que quiconque, sera le joueur clé de ce PSG qui se voit plus haut et plus loin. Qui mieux que lui pour faire forte impression face au Real Madrid ? Oui, Emery

disposera d'un buteur redoutable avec Cavani, d'un petit prodige avec Mbappé, d'une défense impériale et peut être même d'un milieu de terrain recomposé (merci le mercato hivernal ou le retour de Motta), mais il aura aussi et surtout besoin d'un immense Neymar. Parce qu'il a la technique, le niveau, la grinta et la motivation. Ce même joueur, qui avait privé quasiment à lui tout seul le PSG de destin européen la saison dernière, quand il portait le maillot des bourreaux catalans, sera celui qui devra l'amener dans les cieux du football. Il faudra des dribbles ravageurs, des buts venus d'ailleurs et des passes lumineuses. Des gestes qui flottent, des

filets qui tremblent et des minutes éternelles. Il faudra un Neymar à la hauteur du Neymar des grands soirs. Arrogant mais décisif.

Pour le porte-parole de Barcelone, c'est Messi "le meilleur joueur de l'histoire". La guerre de passe-passe entre le Real Madrid et Barcelone jusqu'au fameux Clasico tant attendu du 23 décembre prochain (programmé à 13 heures) ne fait que commencer. Dernier élément en date, la phrase choc de Cristiano Ronaldo prononcée à *France Football* après l'obtention de son cinquième Ballon d'Or. L'attaquant portugais avait déclaré qu'il était "le meilleur joueur de l'histoire" suite à cette nouvelle distinction personnelle.

Pour Josep Vives, porte-parole de la direction sportive de Barcelone, cette affirmation est erronée. Le dirigeant des Blaugrana estime que ce statut revient à Lionel Messi. "Je respecte le Ballon d'Or et Cristiano Ronaldo. Nous l'avons toujours considéré comme un grand joueur et un grand compétiteur. Ici, au Camp Nou, nous pouvons voir le meilleur joueur de l'histoire tous les 15 jours, qui est Lionel Messi." La balle est désormais dans le camp du Real Madrid, toujours distancé de huit points au classement de la Liga.

PREMIER LEAGUE

Accrochage, insultes, bataille de lait... Mourinho a enflammé l'après-derby

Lors du choc de la 16^e journée de Premier League, Manchester City s'est imposé sur la pelouse de Manchester United (1-2). Déjà remonté contre l'arbitrage, l'entraîneur des Red Devils José Mourinho a provoqué un incident avec les Citizens dans les vestiaires. José Mourinho était très agacé après le derby... "Manchester City est une très bonne équipe, ils sont protégés par leur chance et les dieux du football sont avec eux." Après le succès de Manchester City sur la pelouse de Manchester United

(2-1) dimanche en Premier League, José Mourinho l'avait mauvaise. Particulièrement remonté contre l'arbitre, le technicien portugais n'a pas digéré un penalty oublié sur Ander Herrera en seconde période. Un fait de jeu qui a visiblement mis le Special One sur les nerfs... Car après cette rencontre, l'entraîneur des Red Devils a eu une altercation avec plusieurs joueurs des Citizens selon les informations des médias anglais. Agacé par la joie trop bruyante des hommes de Pep Guardiola,

Mourinho a fait irruption dans le vestiaire des Skyblues pour leur demande d'être plus humble et de baisser d'un ton. Une demande qui a mis le feu aux poudres ! En effet, très rapidement, la situation a dégénéré avec des échanges musclés, et notamment des insultes en portugais entre le coach lusitanien et le portier brésilien de City Ederson. Durant cet accrochage, Mourinho a été totalement trempé avec de l'eau puis du lait et a aussi reçu une bouteille au visage. Une polémique qui fait bien

évidemment l'actualité en Angleterre. C'était déjà tendu dans le tunnel... Mais pour sa défense, l'ancien manager de Chelsea n'a pas été le seul à animer l'après-derby. Avant cet incident, une embrouille avait déjà eu lieu dans le tunnel après le coup de sifflet final. Résultat, l'adjoint de Guardiola, Mikel Arteta, était carrément en sang à la suite d'un coup reçu au niveau de l'arcade sourcilière. Avec cette nouvelle histoire, la rivalité entre les deux clubs risque de monter encore d'un cran.

PAS INTÉRESSÉ PAR DORTMUND

Van Gaal ne veut entraîner que des "grands clubs"

Le Bayern Leverkusen serait vivement intéressé par Louis Van Gaal pour venir diriger son équipe première. Le club allemand a ainsi formulé une offre au technicien néerlandais... rejetée par le principal intéressé qui a visiblement d'autres plans de carrière. "J'ai eu une offre du Bayer Leverkusen, qui est un club

adapté à moi, avec beaucoup de jeunes talents", a-t-il révélé dans une émission de télévision néerlandaise tout en ajoutant qu'il n'avait pas donné suite à la proposition. L'ancien entraîneur du Bayern Munich suit un leitmotiv simple : il ne souhaite entraîner que des "grands clubs", de son propre aveu. Il a par conséquent également

évoqué la situation du Borussia Dortmund : "Je pense que Dortmund n'est pas comparable au Bayern Munich, donc non." Le BVB s'est récemment séparé de Peter Bosz et a donné le pouvoir à Peter Stöger jusqu'à la fin de la saison. Louis Van Gaal a également eu quelques mots pour José Mourinho, l'actuel entraîneur

de Manchester United qu'il a aussi entraîné : "La manière dont joue United aujourd'hui, c'est du football défensif. Moi, j'ai toujours joué un football offensif." Il a passé deux saisons (entre 2014 et 2016) sur le banc des Red Devils. Un passage plutôt mitigé puisqu'il n'y avait remporté qu'une FA Cup.

MARADONA

Il inaugure une statue à son image en Inde



Diego Maradona a eu l'honneur de voir une statue à son effigie être inaugurée en Inde, du côté de Calcutta, une des plus grandes villes du pays. Sur cette sculpture, on voit "El Pibe de Oro" avec un sourire, portant une Coupe du monde, en référence à sa victoire avec l'Argentine en 1986, du côté du Mexique. C'est notamment lors de cette édition qu'il y avait eu la rencontre légendaire face à l'Angleterre : un but inscrit de la main mais aussi une splendide réalisation en solitaire lors de ce quart de finale. Cependant la ressemblance de cette statue n'est pas aussi évidente, notamment pour le visage

LIGUE 1 MOBILIS : A QUELQUES JOURS DE L'OUVERTURE DU MERCATO HIVERNAL

Plusieurs clubs incapables d'apurer leurs dettes

A une journée seulement de la clôture de la première manche du Championnat national de Ligue 1 Mobilis et l'ouverture, par la suite, du mercato hivernal, certains clubs n'arrivent toujours pas à trouver les ressources financières pour apurer leurs dettes et avoir le droit de recruter.

PAR MOURAD SALHI

Les clubs des Ligues 1 et 2 professionnelles, dont le montant des dettes dépasse les 10 millions de dinars, seront interdits de recrutement lors du prochain mercato qui débutera le 16 décembre prochain et s'étalera jusqu'au 15 janvier. La Fédération algérienne de football (Faf) a fixé aux clubs réfractaires la date butoir du 15 décembre pour apurer leurs dettes au risque de se voir interdits de recrutement au terme de la phase retour de la compétition.

"Vu que la majorité des clubs de Ligue 1 Mobilis et de Ligue 2 Mobilis sont endettés, le Bureau fédéral a décidé de porter le seuil de l'interdiction de recrutement durant le marché de transfert hivernal à 10.000.000 DA, ce qui veut dire que les clubs dont le montant global des dettes envers des joueurs ou des entraîneurs est supérieur à cette somme sont interdits de recrutement", a annoncé la Faf lors du dernier Bureau fédéral.

Jusqu'à-là, il n'y a que deux clubs seulement de la Ligue 1, à savoir le CR Belouizdad et le DRB Tadjenanet, qui ont assaini leurs situations financières vis-à-vis des joueurs et entraîneurs.

Ces deux formations vont s'ajouter à trois ou quatre autres clubs qui ne sont pas concernés, à l'image de l'USM Alger, le MC Alger et le CS Constantine.

Il y a lieu de rappeler qu'à la veille du



début de cette nouvelle saison, 12 clubs sur les 16 composant la Ligue 1 ont été interdits de recrutement et traduits devant la Commission de discipline de la LFP pour dettes impayées envers joueurs et entraîneurs. L'instance nationale est arrivée même à défalquer des points au RC Relizane pour n'avoir pas régularisé sa situation financière envers ses joueurs.

Cette fois-ci, la décision de la FAF est irrévocable et tout club qui est incapable d'apurer ses dettes avant le vendredi 15 décembre n'aura pas le droit de recruter. Pour ce qui concerne les chiffres, le montant global des dettes des clubs professionnels des deux ligues 1 et 2 a atteint 500 millions DA. Un montant faramineux qui a motivé les responsables du football national à prendre une décision ferme envers ces clubs endettés.

Mais le hic dans tout ça, ces mêmes clubs endettés entament déjà leurs négociations avec des joueurs dans la perspective de les

recruter. A titre d'exemple, la JS Kabylie, dont le montant des dettes envers les joueurs atteint presque quatre milliards, a pris attache avec certains joueurs pour les recruter, à l'image de Sid-Ahmed Aouedj du MC Alger. Idem pour le MC Oran qui a une dette envers l'ancien entraîneur Omar Belatoui et beaucoup d'autres clubs. Dans ce sens, la Faf confirme qu'aucune licence ne sera acceptée en cas où le club recruteur n'a pas régularisé sa situation financière. Maintenant, est-ce que l'instance fédérale va appliquer la réglementation et les lois à la lettre ou pas ? La question reste posée. Une chose est sûre, cette question et beaucoup d'autres étaient au centre des débats hier et avant-hier lors du symposium. En tous les cas, des bilans devaient être faits au cours de ce rendez-vous pour espérer donner une autre vision sur le football national et le sortir de son marasme.

M.S.

SYMPOSIUM SUR LE RENOUVEAU DU FOOTBALL ALGÉRIEN 8 thématiques au centre des débats

Le symposium "Renouveau du football algérien", s'est ouvert lundi au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal au Club-des-Pins (Alger) avec la participation d'environ 500 personnes.

Placé sous le haut-patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, techniciens, experts et anciens joueurs toutes générations confondues traiteront, durant deux jours, huit thématiques retenues par les organisateurs.

Ce symposium a pour objectif d'établir un diagnostic sur les problèmes qui rongent le football algérien, avant de proposer des remèdes efficaces à travers des recommandations, en associant toutes les parties prenantes, explique la Fédération algérienne de football (Faf) organisatrice de ce rendez-vous.

"C'est une rencontre de concertation réunissant toute la famille du sport national. Cette initiative vise à diagnostiquer d'abord pour donner ensuite des solutions

concrètes afin d'amorcer un nouveau départ de notre football", a indiqué le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, dans son allocution d'ouverture du symposium. Les thématiques prévues seront débattues à travers huit ateliers : "Formation et développement", "Football amateur", "Professionalisme, Financement, sponsoring et droits TV", "Arbitrage, moralisation du football et lutte contre la violence", "Problématique des infrastructures", "Réformes juridiques et relation avec les médias et les institutions" ainsi que la "Médecine du football et la lutte antidopage".

"La réalité nous oblige à reconnaître que le football algérien vit une crise multidimensionnelle. Accepter ce constat est déjà un pas en avant sur le chemin d'une profonde réflexion", a admis le président de la Faf, Kheireddine Zetchi.

"Il y a eu par le passé des rencontres similaires, je pense notamment aux Assises du

football national organisées en 1995 sous la conduite du défunt Rachid Harraïg. Je pense qu'il est impossible de trouver des solutions sans associer tous les acteurs. Le football algérien ne peut pas continuer à vivre loin de son environnement socio-économique et médiatique", a encore ajouté la patron de la Faf.

De son côté, le Directeur technique national (DTN), Rabah Saâdane, a insisté sur le volet formation.

"Nous sommes obligés de revenir à la base, c'est-à-dire la formation et dans tous les domaines : joueurs, entraîneurs, arbitres et surtout les dirigeants qui ont les compétences pour gérer nos clubs constitués en sociétés sportives économiques", a estimé l'ancien sélectionneur national.

Après deux jours d'échanges et de réflexion, ce symposium sera clôturé mardi, à 19h, par une cérémonie d'hommage.

KHEIREDDINE ZETCHI,
PRÉSIDENT DE LA FAF

"Le football algérien n'arrive plus à produire des joueurs de qualité"

Le président de la Fédération algérienne de football (Faf), Kheireddine Zetchi, a estimé, lundi à Alger, que le football national n'arrivait plus à produire des joueurs de qualité faute de formation de base. "Personne ne peut cacher la réalité que notre football est incapable maintenant de produire des joueurs avec une formation répondant aux standards internationaux", a déclaré Zetchi dans son intervention en panel, à l'occasion du symposium sur le "Renouveau du football algérien", ouvert lundi au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal au Club des pins. Le patron de la Faf a endossé la responsabilité aux clubs qui ont, pour diverses raisons, abandonné, selon lui, leur première mission qui est la formation.

EUROPA LEAGUE

Naples de Ghoulam et Ounas hérite de Leipzig

L'AC Milan et Arsenal ont hérité d'un tirage au sort clément lundi avec respectivement les Bulgares du Ludogorets et les Suédois d'Östersund pour les 16es de finale d'Europa League (15 et 22 février). Parmi les autres affiches, à noter celle entre deux clubs reversés de Ligue des champions. En effet, le Naples de Faouzi Ghoulam et Adam Ounas sera opposé aux Allemands de Leipzig. L'Olympique Lyonnais du jeune prodige Houssein Aouar sera opposé aux Espagnols de Villarreal.

JUDO /TOURNOI
INTERNATIONAL DE SOUSSE

12 médailles pour l'Algérie, dont deux en or

La sélection algérienne (messieurs/dames) de judo a bonifié sa moisson avec sept nouvelles médailles lors de la deuxième et dernière journée du Tournoi international de Soussse, clôturé dimanche soir en Tunisie, pour un total de 12 breloques (2 or, 5 argent et 5 bronze). Les judokas algériens avaient récolté cinq médailles dès la première journée, disputée samedi, à savoir : l'argent par Amina Belkadi, dans la catégorie des moins de 63 kg, et le bronze par Sarah Kerdjadj (-63 kg), Mohamed Mahnane (-60 kg), Belhadj Sedria (-60 kg) et Soheib Bourmad (-66 kg).

Le lendemain, la moisson a été bonifiée par les médailles d'or de Feiza Assahine (-52 kg) et Ayoub Haddad (-81 kg), ainsi que les médailles d'argent de Khadidja Bekhira (-52 kg), Imène Rebiaï (-57 kg), Ishak Manceri (-60 kg) et Khaled Friouène (+100 kg), au moment où Abderrahmae Amara s'est contenté du bronze dans cette même catégorie des +100 kg.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs

- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur / médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner-1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
- Expérience minimale 02 ans

- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
 - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
 - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
 - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
 - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
 - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
 - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
 - Supervise et contrôle la gestion des agences.
 - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
 - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
 - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1410
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :

- Rattaché au Responsable HSE
- Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
- Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
- Coordonne les relations de la société de gardiennage
- Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
- Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.
- Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail
- S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.
- disponible

Lieu de travail :

- Alger.

Référence : emploipartner- 1412
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES

Descriptif de poste:

- Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis
- Commercialiser la prestation transport logistique.
- Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers
- Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...)
- Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale
- Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport
- Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division
- Veille permanente de la concurrence au niveau local et national
- Reporting...

Capacités et expérience souhaitées:

- Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum
- Formation en logistique internationale ou commerce internationale
- Au minimum 2 ans d'expérience
- Persévérance, bon relationnel
- Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande.

Lieu du travail:

- Alger

Référence : Emploipartner-1404
Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES

Missions:

- Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise
- Analyse financière régulière.
- Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise
- Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe,
- Suivre les facturations, le recouvrement,
- Assurer le reporting mensuel/budget,
- Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés,
- Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise,
- Autoriser le paiement des fournisseurs
- Suivi de la gestion des stocks

Profil :

- Expérience requise
- Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste
- Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée

Diplôme requis

- Licence en finances

Compétences

- Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence)
- Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne)
- Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques
- Très bonnes connaissances en finances
- D'excellentes compétences interpersonnelles
- Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité
- Aptitude aux présentations fréquentes
- Aptitudes à la communication verbale et écrite,
- Capacités de définir des priorités et respecter les délais
- Très bon sens de l'organisation,
- Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement
- Excellent niveau dans la résolution des problèmes
- Compétences en informatique

Lieu de travail principal :

- Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.

Référence : emploipartner- 1407
Poste : Emploi Partner recrute pour - Red FabriQ - UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

Cuisine

Lentilles épicées



Ingrédients :

300 g de lentilles
1 carotte
300 g de chair de potiron
1 gousse d'ail
1 bouquet garni
2 oignons
10 cl de bouillon de volaille
4 brins de coriandre.

Préparation :

Eplucher et découper la carotte en petits morceaux et le potiron en cubes. Laver et ciseler la coriandre. La réserver. Déposer dans une grande casserole les morceaux de carotte avec les lentilles, la gousse d'ail écrasée et le bouquet garni. Recouvrir largement d'eau, porter à ébullition, puis couvrir et laisser cuire à petit feu pendant 5 mn. Ajouter les cubes de potiron et poursuivre la cuisson pendant 15 mn à feu doux. Faire revenir dans une grande sauteuse avec les oignons épluchés et coupés en petits quartiers, laisser dorer pendant 5 minutes en remuant souvent. Dès que les lentilles sont cuites, les égoutter, ôter le bouquet garni et verser les lentilles dans la sauteuse avec les oignons. Arroser avec le bouillon de volaille chaud, saupoudrer de coriandre (feuilles et tiges). Donner quelques tours de moulin à poivre et laisser cuire à feu doux en remuant de temps en temps pendant 5 à 10 mn.

Biscuit roulé



Ingrédients :

100 g de sucre
50 g de farine
50 g de fécule
20 g de beurre pour le moule
1 pot de confiture (fruits rouges, abricots...)
1 pincée de sel
Sucre glace

Préparation :

Préchauffer le four à 220°. Séparer les blancs des jaunes d'œufs, réserver les blancs. Fouetter les jaunes et le sucre pour obtenir un mélange moussieux et blanchâtre. Y incorporer la farine tamisée et la fécule. Monter les blancs d'œufs en neige ferme avec un peu de sel, les ajouter délicatement à la pâte en soulevant pour éviter de casser les blancs. Verser la pâte sur une plaque à pâtisserie généreusement beurrée. Étaler régulièrement la pâte avec une spatule. A la sortie du four démouler le gâteau sur un linge humide, étaler la confiture et rouler le gâteau immédiatement.

L'allaitement maternel est la manière idéale de nourrir son bébé.

En effet, le lait maternel est spécifiquement adapté aux besoins nutritifs du nouveau-né. C'est également un moment d'intimité, de rapprochement unique et privilégié entre la maman et son bébé, cela en plus de multiples autres avantages autant pour bébé que pour la maman.

Bon pour le développement

La composition du lait maternel s'ajuste parfaitement aux besoins nutritionnels du nourrisson au fur et à mesure de sa croissance. Il contient déjà des éléments nutritifs utiles au développement de bébé : vitamines, protéines, glucides, sels minéraux, lipides et acides gras essentiels ou encore le fer. Avant de pouvoir produire ses propres anticorps, ceux qui se trouvent déjà dans le lait protègent bébé des infections ORL

ALLAITEMENT MATERNEL

Le "plein" de bienfaits santé pour bébé

comme les otites, les rhinopharyngites ou les infections intestinales.

Protège des allergènes

Les éléments constitutifs du lait maternel rendent bébé plus résistant aux allergènes de son environnement. L'allaitement permet de réduire les risques d'apparition des allergies chez le bébé surtout si le milieu familial présente un haut risque allergique. Le lait maternel a également le même effet sur l'apparition d'eczéma. D'après une étude publiée en janvier 2008, l'allaitement protège l'enfant des risques d'apparition de l'asthme.

Contre d'autres maladies

L'allaitement au sein éviterait le nombre d'épisodes de diarrhée. Effectivement, bébé digère facilement le lait maternel qui normalement ne présente aucune menace nutritive pour lui. Le lait maternel s'avère être aussi pour bébé un élément préventif contre l'obésité. Allaiter bébé fait régresser en même temps la menace de mort subite de nourrissons.

Economique

L'allaitement au sein permet d'économiser, puisqu'il ne sera pas nécessaire d'acheter



des laits de substitution. Bébé aura toujours du lait à sa disposition n'importe où, n'importe quand, immédiatement en qualité suffisante et à température idéale.

Comment aider bébé à faire son rot

Aider un bébé à faire son rot permet de réduire les régurgitations et soulage les ballonnements dus à l'air absorbé.

Première méthode :

Posez la tête du bébé sur une serviette, un linge ou une couverture : Tentez de positionner le bébé de manière à ce que sa tête repose au-dessus d'une de vos épaules, son estomac touchant votre poitrine. Tapotez doucement sur son dos tout en le massant de manière circulaire jusqu'à ce qu'il effectue son rot. Ne faites pas trop de mouvements, cela risquerait de le faire vomir.

Autre méthode :

Une autre méthode consiste à placer une main sur la poitrine du bébé, tout en tenant sa mâchoire avec votre pouce et votre index. Laissez-le reposer sur ce support, et tapotez doucement sur son dos avec votre main libre. Vous pouvez aussi essayer de



poser le bébé sur vos jambes : placez sa tête sur une cuisse, et son estomac sur l'autre. En utilisant un mouvement vers le haut et circulaire, tapotez doucement sur son dos afin qu'il fasse son rot.

Remarque :

Les bébés nourris au sein tendent à absorber moins d'air que ceux nourris au biberon. Tentez de provoquer un rot à chaque fois que le bébé semble gêné lorsqu'il vient de manger.

Trucs et astuces

Raviver un feu de cheminée



Prenez du gros sel et en jetez deux ou trois poignées dans l'âtre et le feu reprendra de plus belle. Sinon, mettez quelques bouchons en liège, ça marche très bien.

Savoir si l'huile de friture est bonne



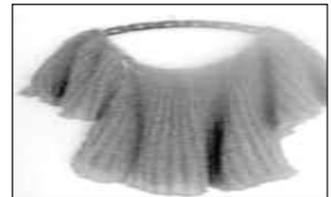
Pour cela, observez son comportement lors d'une dernière friture : elle ne doit pas fumer en chauffant et ne doit pas mousser lorsqu'on met les frites, sinon changez-la immé-

Nettoyer des objets en osier



diquement. Décrassez-les avec de l'eau salée puis lavez-les à l'eau savonneuse. Lorsqu'ils sont secs, passez-les à l'eau froide.

Nettoyer des objets en osier



Retrouver la taille d'un pull rétréci au lavage Versez une bouteille d'adoucissant pour laine dans un récipient, puis complétez avec de l'eau plongez-y ensuite votre pull et laissez tremper toute la nuit.

Mots Fléchés N°3430

êtres robotisés hardiment	↓	coups de vent infraction	↓	chapeau de pape bien orientées	↓	frivole boîte à cadres	↓	cubes à jeter clé magique	↓	contenus	↓	faux marbre très sombre	↓
↓		↓		↓		↓		↓				↓	
circonspectes	→									dément	→		
discutais	↓									aides de chasseur	↓		
↓									enqin de levage compé- tences	↓			
manchon mobile	→					abandonner	→						fibre d'agave
adoptée	↓				espaces de temps rassem- blerais	↓	chaste	↓					↓
↓													
poésie lurique	↓	répandit	→			qlaive	→					passerai au loin	↓
↓		assécha le linge	↓	longue histoire champ de courses	→	poivre et sel	↓	lieux de mouillage vieille mesure	→			↓	
pointe de rose bâties en force	→			énormes glaçons	→						convient	→	
↓				vigueur	↓						cri de mépris	↓	
						bôme	→			matière de tissu dévidoirs de cocoon	↓		
naviquer dans un réseau	↓	décorait	→										dopante
↓	lettre grecque	↓				apparues	→				devant la science boucliers vivants	↓	
petit pascal	→			enlève- ment bonne copine	→			activité de stade vraiment nul	→				
calmerez	↓									béquille de calage	→		
↓										délai	↓		
treillis d'osier	↓	tenue	→					groupe important	→				
↓		piquants de merlan	↓			entiché	→						orifice de sortie
						bords de fleuve	↓				bourre	↓	
monnaie suédoise mauvais sujet	→			un ton sous mi mauvaise soupe	→			bout de pied	→				
↓								crack	↓	passa au tamis poudre d'écorce	→		
				plaisan- tera futurs torrents	→							étain du chimiste partie de lustre	→
soulevée	↓	draq- queens posses- sif	↓										
↓								attaque surprise	→				
criminel danque- reux	→									fils d' Anchise	→		

SUDOKU	N°3430	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 3429
---------------	---------------	------------------------	------------------------------------

9		2	6		8	
3						
7				2	1	4
1		7	8			
		6	3			
		4	5		3	
5	6	7			2	
					9	
8		3	1		5	

7	6	3	2	4	1	9	5	8
9	8	5	7	6	3	4	1	2
4	2	1	5	9	8	6	3	7
3	1	9	8	2	6	7	4	5
8	4	2	1	5	7	3	9	6
6	5	7	9	3	4	2	8	1
2	9	6	4	1	5	8	7	3
1	3	8	6	7	9	5	2	4
5	7	4	3	8	2	1	6	9

P	R	V	T	D	B	E							
M	E	L	O	D	I	E	U	S	E	M	E	N	T
N	A	S	I	L	L	A	I	S	T	E	R		
H	A	T	E	R	A	I	S	E	C	I	M	A	
L	I	R	A	I	T	G	R	A	S	V			
M	I	T	A	I	N	E	S	T	R	I	E	E	
S	U	I	T	E	A	R	E	N	E	S			
F	A	D	E	M	A	C	E	R	E	R	A	S	
T	E	S	T	E	R	M	A	T	S	T			
P	I	S	E	N	T	R	A	I	S	T	A		
O	E	N	T	I	E	R	S	A	R	T			
A	N	O	N	S	M	A	I	S	E	A	U		
A	V	I	S	O	E	G	E	R	I	E			
F	U	S	I	O	N	N	E	R	A	I	E	N	T
R	I	E	N	S	T	A	G	N	E	T			
A	G	E	S	A	R	I	S	S	U	E			
E	N	A	B	R	I	S	O	S	S				
I	N	S	I	N	U	E	E	O	B	E	I		
C	M	A	S	U	R	E	S	U	N	E			
B	E	B	E	A	N	P	E	N	S	E	R		
S	U	R	F	I	B	I	Z	A	R	E			

Vers la création d'une vie semi-synthétique ?

Après avoir ajouté des bases nucléotidiques X et Y à l'alphabet génétique naturel de la bactérie *E. coli*, des chercheurs ont pu observer cet ADN générer de nouvelles protéines. C'est la première fois qu'un organisme fabrique des protéines en utilisant autre chose que les bases naturelles G, C, A et T.



Au cœur de toute vie sur Terre se trouve la molécule acide désoxyribonucléique (ADN). Parmi les différentes combinaisons de bases nucléotidiques de l'ADN – l'adénine (A), la cytosine (C), la guanine (G) et la thymine (T) – viennent les diverses expressions génétiques d'un être vivant. Mais que se passerait-il si vous pouviez ajouter plus de lettres à cet alphabet génétique ? C'est ce qu'à récemment entrepris le biologiste chimique Floyd Romesberg et son équipe, du Scripps Research Institute de La Jolla, en Californie.

L'alphabet génétique naturel de la bactérie *E. coli* élargi

Les chercheurs expliquent dans la revue *Nature* avoir élargi l'alphabet génétique

naturel de la bactérie *E. coli* en incluant un X et un Y. Ils ont ensuite observé comment leur souche partiellement synthétique de *E. coli* pouvait traiter des instructions à partir de ses bases nucléotidiques additionnelles X et Y pour exprimer de nouvelles protéines. « C'est la première fois qu'une cellule traduit une protéine en utilisant autre chose que G, C, A ou T », explique le chercheur. « C'est le premier changement à la vie jamais fait ».

Les chercheurs n'ont ici pas l'intention de créer de nouvelles formes de vie hybrides. Comme le souligne Floyd Romesberg : « Ces bases nucléotidiques X et Y ne peuvent se lier aux bases naturelles de l'ADN, et ces organismes semi-synthétiques (SSO) ne peuvent survivre en dehors d'un

laboratoire. Ils ne peuvent pas échapper », poursuit-il. « Il n'y aura donc pas de scénario à la Jurassic Park ».

Il pourrait en revanche y avoir de nombreuses applications beaucoup plus réalistes pour ces organismes semi-synthétiques. Ils pourraient également permettre le développement de nouveaux traitements médicamenteux à base de protéines. « Beaucoup de protéines attrayantes pour les traitements médicamenteux sont en revanche rapidement évacuées du corps par nos reins », note le chercheur. « Un ADN semi-synthétique pourrait alors être utilisé pour créer des protéines qui empêcheraient cette élimination rapide ».

Au-delà de notre corps, ces organismes semi-synthétiques pourraient également

être utilisés pour apaiser notre environnement. « Notre intérêt à long terme n'est pas que les bactéries et autres cellules fabriquent des protéines pour nous, mais plutôt de voir si nous pouvons obtenir que ces cellules utilisent les protéines elles-mêmes pour acquérir de nouvelles fonctions ou attributs », explique le chercheur au site Futurism. « Nous pourrions par exemple permettre à ces bactéries de décomposer certains hydrocarbures que nous pourrions ensuite utiliser pour nettoyer les déversements de pétrole ».

Les chercheurs prévoient maintenant de poursuivre ces recherches sur les organismes semi-synthétiques en étendant l'alphabet génétique des cellules à des organismes plus complexes.

Comme les primates, les pigeons distinguent les concepts d'espace et de temps



Plus on en apprend sur le pigeon et plus on se rend compte à quel point cet être vivant est intelligent. Dernière découverte en date réalisée par des chercheurs américains, les pigeons sont capables de déterminer les notions de temps et d'espace.

À l'instar de tous les grands singes, et donc des humains, les pigeons sont capables de faire la distinction entre les concepts abstraits de temps et d'espace. Tels sont les conclusions d'expériences menées par des chercheurs américains, qui pub-

lient ces derniers dans la revue *Current Biology*.

« La capacité cognitive des oiseaux est encore plus proche de celles des humains et des grands singes. En fait, ces systèmes nerveux aviaires ont beaucoup plus de capacités que ne le suggère l'expression péjorative : avoir une cervelle d'oiseau », écrit Edward Wasserman, professeur de psychologie expérimentale à l'université d'Iowa, aux États-Unis, dans un communiqué de l'Université.

Pour parvenir à ces conclusions, les chercheurs ont montré à des pigeons une ligne horizontale statique, qui apparaissait pendant deux ou huit secondes, sur un écran d'ordinateur. La ligne mesurait parfois six centimètres de longueur, et parfois 24. Les oiseaux pouvaient ainsi choisir entre quatre symboles visuels pour indiquer si la ligne qu'ils voyaient était longue ou courte, ou si elle apparaissait brièvement ou plus longtemps. Toute bonne réponse était récompensée par de la nourriture. Le test est ensuite monté en difficulté, à savoir que la taille et la durée

d'apparition de la ligne variaient, et ce de manière aléatoire.

La capacité cognitive des oiseaux est proche de celle des humains

Les pigeons ont été le plus souvent capables de déterminer que les lignes qui apparaissaient plus longtemps étaient également les plus longues, expliquent ces chercheurs. Selon le professeur Wasserman, cela indique que les pigeons utilisent la même région cérébrale pour jauger l'espace et le temps. Cela laisse penser que ces concepts abstraits ne sont pas traités séparément dans leur cerveau. La même chose a été constatée lors de tests menés avec des humains et des singes, bien que les pigeons utilisent une autre région cérébrale. En effet, chez les primates et les humains, c'est le cortex pariétal du cerveau qui traite ces informations abstraites de l'espace et du temps, mais les pigeons sont dépourvus de cette zone du cerveau.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

GÉNÉRATEUR DE COURANT

Inventeur : Michael Faraday

Date : 1831

Lieu : Grande-Bretagne

En 1831, Michael Faraday aborde la notion de courbes magnétiques avec de la limaille de fer jetée sur un papier au dessus d'un aimant : elles dessinent des lignes de force, celles du flux magnétique. La notion de - champ - pour la science des phénomènes comportant un effet mécanique est née avec les repères cartésiens.



ENQUÊTES CRIMINELLES



21h00



Affaire Lionel Véronèse : crime dans la haute bourgeoisie. Le 30 avril 2012, le corps sans vie et à moitié carbonisé de Lionel Véronèse est retrouvé dans la garrigue de Carry-le-Rouet (Bouches-du-Rhône). Il a reçu une balle en pleine tête. L'homme entretenait une liaison avec Nathalie, l'épouse de Philippe Perrier, un riche viticulteur savoyard. Affaire Sylvain Schrutt : le lourd poids du mensonge. En août 2010, Céline et Emeline découvrent le cadavre de leur mère, Ghislaine Leclerc, gisant dans une mare de sang, à son domicile.

LA SOIRÉE DE L'INFO



21h00



A la découverte des plus belles tables de fête, chez des particuliers ou dans les plus grandes maisons. Christophe Brun part à la recherche de produits d'exception. Il dévoile les coulisses d'un dîner hors normes aux côtés de la princesse du Liechtenstein. La toque du Prince de Galles, Stéphanie Le Quellec, compte, quant à elle, profiter de Noël pour épater sa clientèle VIP. De son côté, Serge Desazars tente de séduire les plus grands palaces avec son produit phare, la truffe.

ON VA S'AIMER UN PEU, BEAUCOUP



21h00



Régis Masson, un restaurateur bien connu dans le quartier, veut adopter Esteban, un adolescent de 17 ans, dont la mère disparue fut sa maîtresse. Aujourd'hui, atteint d'une tumeur au cerveau, Régis sait sa fin proche et veut qu'Esteban hérite de ses biens et de son commerce. Astrid s'occupe de ce dossier, qui se révèle beaucoup plus compliqué qu'elle ne l'aurait imaginé. Audrey, toujours mal à l'aise avec l'idée d'avoir un troisième enfant, doit s'occuper d'une erreur d'état civil qui met en péril le mariage d'un jeune couple.

STRASBOURG (L1)
PARIS-SG (L1)

21h00



Jérémy Blayac et les Strasbourgeois ont un défi alléchant au menu de ce huitième de finale de la coupe de la Ligue : devenir les premiers à faire chuter les Parisiens dans la compétition depuis quatre saisons. En effet, Javier Pastore et ses coéquipiers du PSG ont réalisé de remporter les quatre dernières éditions de l'épreuve. Pour autant, au stade de La Meinau, les joueurs d'Unai Emery devront livrer un match sérieux dans une enceinte chauffée par le public bouillant qui va pousser ses protégés jusqu'au bout pour réaliser l'exploit.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

CONSEIL DE FAMILLE



21h00



Une famille de cambrioleurs, le père, la mère, les enfants, François, 11 ans, Martine, 7 ans, et l'ami fidèle, Faucon, mènent une vie somme toute tranquille. Tout va bien, hormis un petit séjour du père en prison, jusqu'au jour où François exige de participer aux opérations des adultes. Vraiment doué, le gamin monte des coups très sophistiqués. Ses exploits sont bientôt rapportés à un parrain new-yorkais.

LA PROIE



21h00



Incarcéré pour braquage, Franck Adrien fait la connaissance de Jean-Louis Maurel, accusé de viol sur mineur. Quand ce dernier est innocenté puis libéré, Franck le charge de rendre visite à sa femme et de lui indiquer où est le butin qu'il cache depuis toujours. Mais Franck apprend bientôt que Maurel était en fait coupable et que c'est un véritable maniaque. Inquiet, il réussit à s'évader mais devient alors l'ennemi public numéro un.

NOUVELLE STAR



21h00



Dans le fabuleux décor de la Cité du cinéma, à Saint-Denis (93), Shy'm accueille les neuf candidats encore en lice. Les concurrents se produisent pour la deuxième fois devant un public. Les jurés (Cœur de pirate, Nathalie Noennec, Benjamin Biolay et Dany Synthé) attribuent, chacun de son côté, une note à l'issue de chaque prestation. La moyenne des quatre notes du jury détermine le classement du chanteur. A cette étape, les talents ne doivent pas être stressés sous peine de perdre leurs moyens.

DANSE AVEC LES STARS



21h00



Après dix semaines de compétition, les trois derniers couples en lice donnent le meilleur d'eux-mêmes pour tenter de gagner cette finale. Les trois duos vont notamment proposer leur prestation la plus marquante de la saison. Arriveront-ils à prouver au jury qu'ils ont toutes les chances d'atteindre la dernière épreuve ? C'est en fin d'émission que les deux finalistes, désignés au cours de la soirée, devront chacun procéder à un freestyle. Après M Pokora, Shy'm, Emmanuel Moire, Alizée, Rayane Bensetti, Loïc Nottet et Laurent Maistret, quelle personnalité décrochera le trophée de «Danse avec les stars» ?



Web : www.lemidi-

Grant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

R dactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
B raction : T l-Fax : 021.63.79.16
Publicit : T l-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicite s'adresser Bureau de Tizi-Ouzou
1?ANEP, 01 Avenue Pasteur, Algèr et Mohamed-Boudiaf
T l. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :

100, rue Larbi Ben M'phidi
Constantine.Tel./Fax : 031.64.17.53
Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
T l. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
1?ANEP, 01 Avenue Pasteur, Algèr et Mohamed-Boudiaf
T l. : 021.73.76.78 et 73.71.28
BT 29 A

Nouvelle-Ville T. O.
Centre SIA Diffusion Midi libre
Est SIA Diffusion Midi libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000
DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzar ah : 021000071130000214
cl 16

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la r daction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adress s ou remis la r daction ne seront pas rendus et ne

Adriana Lima

elle ne veut plus contribuer aux stéréotypes et standards de beauté imposés

Adriana Lima, maman de 2 petites filles, ne veut plus contribuer aux stéréotypes et standards de beauté imposés aux femmes. Des valeurs qu'elle trouve "superficielles et très malsaines". La sublime - ange - de Victoria's Secret a annoncé sur les réseaux sociaux qu'elle sera désormais plus sélective dans la signature de ses contrats



Kate Hudson

Très amoureuse et n'hésite pas à le dire
C'est le bonheur pour Kate Hudson, qui est très amoureuse de Danny Fujikawa, son petit ami. Elle a expliqué : "On se connaît depuis 15 ans. C'est le meilleur ami de mon demi-frère. on est très amoureux !".



Sylvie Vartan

Elle regrette que Johnny Hallyday soit enterré à Saint-Barthélemy
Sylvie Vartan, la première épouse de Johnny Hallyday, s'est dite "triste" que la star soit inhumée ce lundi sur l'île de Saint-Barthélemy, loin de ses proches et de son public.



Fajr	06h10
Dohr	12h42
Asr	15h16
Maghreb	17h34
Icha	19h03

SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE

RASSEMBLEMENT SAMEDI AU COMPLEXE MOHAMED-BOUDIAF

La salle de la Coupole du complexe sportif Mohamed-Boudiaf à Alger sera mise, samedi prochain, à la disposition des associations, partis politiques, et citoyens désirant y tenir un rassemblement de solidarité avec la cause palestinienne, suite à la décision des États-Unis de considérer El Qods comme capitale de l'occupant israélien, indique un communiqué des services du Premier ministre. "A l'effet de permettre à la population de la capitale de s'exprimer sur cette question dans le respect de la réglementation interdisant les marches à travers Alger pour des raisons de sécurité, la salle de la Coupole du complexe sportif Mohamed-Boudiaf sera mise, le samedi 16 décembre 2017 dans la matinée, à la disposition des associations, partis politiques et citoyens désirant y tenir un rassemblement de solidarité avec la cause palestinienne", précise le communiqué.

"En parallèle, les autres wilayas répondront favorablement à toute demande locale de tenir, le samedi 16 décembre 2017, d'autres rassemblements de soutien à la cause du peuple palestinien frère", ajoute la même source.



Tout en rappelant que l'Algérie a officiellement dénoncé la décision américaine considérant El Qods comme capitale de l'occupant israélien, en violation des résolutions pertinentes des Nations unies, la même source souligne que cette position s'inscrit "en droite ligne avec l'engagement constant de notre pays aux côtés du peuple palestinien pour l'édification de son Etat indépendant et souverain avec

El Qods pour capitale".

"Fidèle à sa noble tradition d'engagement pour la cause palestinienne qu'il considère être la sienne, le peuple algérien exprime, avec ferveur et par diverses voies, sa condamnation et son rejet de la prétention à considérer El Qods El Charif capitale de l'occupant israélien", conclut le communiqué.

PORT D'ALGER

ACCOSTAGE D'UN PATROUILLEUR ESPAGNOL

Dans le cadre de la concrétisation du programme de coopération militaire conjointe algéro-espagnole, au titre de l'année 2017, le patrouilleur - *Infanta Elena-P76* - de la Marine espagnole, a accosté ce matin le 11 décembre 2017, au port d'Alger.

Durant cette période d'accostage qui durera jusqu'au 14 de ce mois, les deux parties, algérienne et espagnole, procéderont à l'exécution de l'exercice - *Passex* -, portant des exercices de

contre-terrorisme à travers la participation de deux unités flottantes de nos Forces navales et un groupe de fusiliers marins, en échangeant les observateurs à bord des unités participantes.

Cet exercice se déroulera sur plusieurs étapes, englobant une réunion de préparation dédiée à la planification et à l'entraînement tactique au niveau du port, puis l'exposition du scénario de l'exercice dans sa partie consacrée à une opération contre-terroriste afin de coordonner

entre les différentes parties participantes.

A noter que l'organisation de tels exercices permettra à nos Forces navales d'acquérir davantage d'expérience notamment dans le domaine de la lutte contre le terrorisme au large de la mer avec la rapidité et l'efficacité nécessaire ce qui contribuera au renforcement de la sécurité et la stabilité de notre espace maritime et faire face à d'éventuelles menaces.

TAMANRASSET ET IN-GUEZZAM

24 CONTREBANDIERS INTERCEPTÉS

Vingt-quatre contrebandiers ont été interceptés lundi, à Tamanrasset et In-Guezzam, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également intercepté divers produits destinés à la contrebande, indique mardi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte contre la

contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont intercepté, le 11 décembre 2017, à Tamanrasset et In-Guezzam, 24 contrebandiers et saisi 1.400 litres de carburants, 7 motocyclettes, 10 détecteurs de métaux, 9 marteaux-piqueurs et 8 groupes électrogènes", précise la même source.

"Par ailleurs, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Oran, Relizane et Tiaret, 9 narcotrafiquants et saisi 12,2 kilogrammes de kif traité, tandis que 33 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Adrar, Biskra et Tlemcen", rapporte également le communiqué.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

33 MORTS ET 884 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

33 personnes ont trouvé la mort et 884 autres ont été blessées à la suite de 853 accidents de la circulation survenus sur le territoire national durant la période du 3 au 9 décembre 2017, indique un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Mila avec 4 personnes décédées et 17 autres blessées à la suite de 23 accidents.

En outre, 5.029 interventions ont été effectuées durant la même période pour l'exécution de 4.478 opérations d'assistance aux personnes en danger et autres opérations diverses, alors que les mêmes secours ont effectué 1.103 interventions pour procéder à l'extinction de 667 incendies urbains, industriels et autres, conclut la Protection civile.

DROIT DU PEUPLE SAHRAOUI À L'AUTODÉTERMINATION ET À L'INDÉPENDANCE

LE VENEZUELA RÉAFFIRME SON SOUTIEN

L'ambassadeur du Venezuela en France, Hector Michel Mujica, a réaffirmé le soutien de son pays au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, soulignant que la question du Sahara occidental est inscrite dans le processus de décolonisation conformément aux résolutions de l'Organisation des Nations unies.

Intervenant à l'occasion de la première édition de l'Université d'hiver de la communauté sahraouie en France, Michel Mujica a indiqué que "le Maroc a échoué dans ses confrontations avec la République sahraouie et ce fait était illustré lors du sommet UA-UE, tenu fin novembre à Abidjan, auquel le président de la République arabe sahraouie démocratique (Rasd), Brahim Ghali, a participé aux côtés des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'Union africaine et de l'Union européenne".

La première édition de l'Université d'hiver de la communauté sahraouie en France a débuté ses travaux dimanche dans la capitale française, en présence du ministre sahraoui des territoires occupés et des communautés, Mohamed Ouali Akeik, le représentant du Front Polisario en France, Oubbi Bachir et des responsables des communautés sahraouies en Europe et en France, respectivement, Brahim Kharrachi et Sidi Sid M'hamed. Ont pris part également à cet événement, la présidente de l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD), Régine Villemont et de l'avocat du front Polisario, Gilles Devers.